

**CEFEDM de Normandie**

Formation diplômante au Diplôme d'État de professeur de musique

*Enseignement instrumental ou vocal, Classique à contemporain, violon*

# **Un regard comparatif sur l'enseignement spécialisé de la musique : l'exemple de la France et de Taiwan**

Mémoire de DE mené sous la direction de Julien Jugand

Chi-Chih WEI

Session 2020



Remerciements :

À mon directeur de mémoire, Julien Jugand,

À toute l'équipe du CEFEDM de Normandie,

Aux six professeurs et musiciens m'ont permis de les interviewer.



Introduction .....	7
Chapitre 1 Contexte du développement de l'éducation musicale .....	12
1.1 L'évolution de l'éducation musicale à Taïwan .....	12
1.1.1 La musique autochtone .....	12
1.1.2 La musique traditionnelle.....	13
1.1.3 La musique classique occidentale .....	14
1.2 L'éducation musicale à Taïwan aujourd'hui.....	16
1.2.1 Le système éducatif global de Taïwan .....	16
1.2.2 L'éducation musicale primaire, secondaire à Taïwan.....	18
1.2.3 La création des classes à horaires aménagés musique à Taïwan .....	19
1.2.4 L'admission et les programmes des classes aménagés musique.....	21
1.3 L'enseignement musical en France.....	23
1.3.1 Le système éducatif global de France .....	23
1.3.2 L'enseignement artistique de la musique en France .....	24
Chapitre 2 : Caractéristiques réciproques des enseignements musicaux taïwanais et français .....	28
2.1 L'enseignement musical pour les praticiens amateurs.....	28
2.2 Les phénomènes contraignant l'enseignement musical .....	29
2.3 Une structure pouvant être assimilée au conservatoire .....	36
Chapitre 3: Analyse des entretiens réalisés avec des étudiants ayant choisi de s'expatrier pour compéter leur enseignement musical.....	39
3.1 La culture d'enseignement conditionne en partie la relation enseignant-apprenant .....	39
3.2 Le rôle de l'interaction entre apprenants et enseignants, la place de la parole de l'élève.....	41
Conclusion .....	45
Annexes.....	48
Annexe 1 .....	48
Annexe 2 .....	51
Annexe 3 .....	54
Annexe 4 .....	56
Annexe 5 .....	58
Annexe 6 .....	61
Annexe 7 .....	64
Annexe 8 .....	65
Bibliographie.....	66



## Introduction

La musique classique est un concept que, dans le monde, chacun comprend. Et c'est aussi un phénomène étrange que cette appellation soit reconnue partout. A cette désignation chacun va associer le nom d'un ou de plusieurs musiciens, Mozart, Bach, Beethoven... Tous Européens. Et un certain nombre d'instruments de musique, piano, violon, violoncelle, clarinette... Tous Européens. Aujourd'hui, bien sûr, si l'on allume une radio dans le monde, tout auditeur peut entendre du Rap ou du R&B. Même des stars de K-pop comme BTS sont obligées de passer par ces genre musicaux pour conquérir les « charts » du monde entier. Mais, nombreux sont ceux qui dénie l'appellation « musique » à ces styles musicaux. Lorsque qu'on parle de « musique savante » c'est toujours de musique classique qu'il s'agit. Tous les pays (ou presque) ont des stations de radio « classique » où l'on peut écouter des solistes venant de tous les continents, de Lang Lang à Fasil Say en passant par Nelson Goerner. Ce n'est pas un phénomène élitiste. Cette notion de « Musique classique » a fait la conquête du monde. Platon disait « Si on veut connaître un peuple, il faut écouter sa musique », mais il semble que la musique classique européenne soit devenue la musique de nombreux peuples ou mieux encore, la musique savante universelle. Elle est aussi, maintenant et depuis un certain temps, une matière enseignée telle quelle dans les écoles ou dans des établissements spécialisés. Ses règles et ses instruments sont devenus les bases de la musique partout dans les lieux d'enseignements. Même dans un pays comme Taiwan, qui peut sembler aux antipodes du lieu de naissance de cette musique dite classique, l'enseigne et a créé des écoles pour l'enseigner officiellement.

Comment un tel pays, avec une culture musicale originelle totalement différente de celle de l'Europe, peut-il avoir adopté cette référence culturelle ? Comment son système éducatif a-t-il pu en venir à enseigner les éléments artistiques et techniques de cette musique européenne ? Et pourquoi encore entre 20 et 30 étudiants taiwanais vont-ils, chaque année, compléter leur enseignement musical en France, cela sur un total de 648 étudiants environ choisissant ce pays pour étudier<sup>1</sup>. La question centrale serait surtout de savoir si ces étudiants ayant choisi la France ont des problèmes pour s'adapter à l'enseignement de la musique classique occidentale qu'ils ont appris aussi chez eux. Quelles sont les difficultés qu'ils vont rencontrer ?

Il nous faut expliciter dès maintenant cette appellation « Musique classique ». Parce que à l'instar de Saint Augustin sur le temps : “Qu'est-ce donc que le temps ? Quand on me le demande

---

<sup>1</sup> Selon le « Department of Internaional and Corss-strait Education » de Taïwan

pas je le sais mais dès qu'on me le demande et que je tente de l'expliquer, je ne le sais plus", si on remplace le terme « temps » par musique classique occidentale on peut dire la même chose. Nous allons nous baser sur deux ouvrages pour tâcher d'explicitier cette « évidence ». Nicholas Cook, *Musique, une très brève introduction*<sup>2</sup>, Alain Viala, *Qu'est-ce qu'un classique ?*<sup>3</sup>. D'après ces auteurs, il y a eu un changement sémantique au début du XXème siècle dans lequel le terme « musique savante » a été remplacé par le terme « musique classique occidentale » sous la poussée de la musique populaire. Elle représente une musique datant du XVIIIème jusqu'à la fin du XIXème siècle européen, ce que nous appelons le Répertoire, qui, surtout, possède des traces écrites en opposition avec la musique populaire « à l'oreille ». Ces traces écrites font référence à des techniques de notation dans la partition qui sont compréhensibles par tous et ré-interprétables par tous les « initiés » à cette technique, à ce solfège.

D'après Nicholas Cook, qui suit ici Pierre Bourdieu, à travers cette musique classique occidentale un « capital esthétique » mais aussi social se lègue par son héritage. Cela implique donc un système de notation compréhensible donc qu'il est possible de transmettre, d'enseigner. Cela donc entraîne la création d'un système éducatif comme nous le verrons. Ce système, concevons-le comme un système, de la « Musique classique occidentale » implique aussi des instruments spécifiques, piano, violon, violoncelle, clarinette... Ces instruments et leur maîtrise, nous le verrons, seront aussi la base de l'instruction et de la sélection des élèves. Car, et nous le verrons, il a sélections, examens, donc système hiérarchique qui viennent s'ajouter à l'enseignement. Cette opposition de la partition et de l'interprétation, de l'héritage et de la compétition sera aussi abordée dans notre étude. Nous n'avons pas voulu ici parler des implications économiques ou de politiques contemporaines sur l'étendue du répertoire. L'enseignement « ad minima » de la musique classique occidentale dans les pays concernés (que la Musique classique occidentale soit mondiale, est une question importante que nous ne traiterons pas ici. Notons simplement que certaines régions du globe ne semblent pas touchées par ce phénomène et donc n'ont aucune relation avec notre sujet d'étude), se fera sur la technique, solfège, lecture du répertoire, des partitions, sur le savoir faire sur un instrument, qui n'est pas toujours l'instrument de la culture locale.

Pour essayer de répondre aux questions que nous avons choisies par rapport aux étudiants s'expatriant, quelques axes peuvent se dégager pour mieux comprendre ce choix des étudiants et les difficultés qu'ils pourraient rencontrer. Nous allons essayer de comprendre les systèmes d'éducation musicale en France et à Taiwan, suivre leur histoire récente, voir leur organisation

---

<sup>2</sup> Nicholas Cook (2005) *Musique, une très brève introduction*. Allia, (trad. Nathalie Getnili)

<sup>3</sup> Viala, A. (1993). *Qu'est-ce qu'un classique ?* Littératures classiques, pp. 11-31.

dans une première partie fortement axée sur la scolarité : école primaire, collège et lycée. Ici nous avons fait une sélection. D'abord nous avons éliminé les cours particuliers parce qu'ils sont difficilement quantifiables. Le nombre de professeurs de musique (souvent lié avec un instrument, prof de piano, prof de flûte...) est difficilement dénombrable mais leur nombre d'élèves n'est pas connaissable. Nous avons aussi éliminé les cursus purement universitaires pour des raisons de temps, mais aussi techniques.

Et, dans notre seconde partie, nous verrons quelques spécificités, une école notamment, des systèmes taiwanais, et une autre spécificité dans le système français, les conservatoires. Deux systèmes, qui, nous le verrons résultent de systèmes territorialement différents, l'un est centralisé, c'est Taiwan, l'autre laissant plus d'autonomie locale, c'est la France. Nous avons aussi mené des entretiens avec des étudiants ayant fait ce choix d'aller étudier ailleurs : des musiciens taiwanais venant compléter leur cursus en France et une musicienne française ayant fait le choix de Taiwan. Le compte rendu de ces entretiens nous permettra de saisir au plus près les ressentis de ces étudiants qui sont passés d'un système à l'autre et ainsi comprendre si les établissements explicités dans nos parties une et deux peuvent être interchangeables ou si ils sont la cause de difficultés rencontrées par les étudiants musiciens passant d'un pays à l'autre, d'un type d'établissement à l'autre.

### *Méthodologie*

Pour mener ces entretiens nous avons suivi Méthodologie suivante afin de comparer les différences entre Taïwan et la France pour l'enseignement musical. La méthode de recherche comparative utilisée dans cette étude est basée sur la théorie de George Bereday<sup>4</sup> dont les quatre étapes sont description, interprétation, juxtaposition et comparaison<sup>5</sup>. L'objectif par rapport à l'éducation comparée est de mener une enquête analytique sur l'éducation étrangère et d'explorer systématiquement la qualité des écoles étrangères comme référence pour évaluer leur propre système éducatif.

1. Description : La phase descriptive est destinée à effectuer la collecte des données. Notre étude se concentre sur le développement de l'éducation musicale et l'enseignement artistique à Taïwan et en France, et elle recueille des informations sur ces deux pays. Les méthodes de recherche utilisées dans cette première phase étaient principalement la méthode d'analyse du contenu de source, ce sont nos deux premiers chapitres, et ensuite l'analyse des entretiens qualitatifs effectués.

---

<sup>4</sup> George Bereday est né en 1920, a publié *Comparative Method in Education* en 1964.

<sup>5</sup> Bogoy Nangama, S. (2013). *La pédagogie comparée*. L'Harmattan.

a. Méthode d'analyse du contenu : cette étude rassemble des documents pertinents sur le développement et le profil de l'éducation musicale et de l'enseignement spécialisé de la musique à Taïwan et en France. La lecture et la compréhension de ces sources permettent une analyse objective et systématique de leur contenu. Les sources d'information comprennent les décrets nationaux, les programmes d'enseignement, les statuts de l'éducation, les programmes d'enseignement, les sites web officiels. En plus de cela des ouvrages pédagogiques, des descriptions ou des interprétations de phénomènes éducatifs par des spécialistes ont été également consultés.

b. Entretiens qualitatif : Ces entretiens ont été menés entre décembre 2019 et mars 2020, et l'autorisation d'interview a d'abord été obtenue par téléphone et par courrier électronique auprès des personnes interrogées. Après leur confirmation de l'invitation, la description pertinente de la recherche leur a été envoyée par courrier électronique une semaine avant l'entretien afin que les personnes interrogées soient correctement préparées. Le nombre total de personnes interrogées dans le cadre de cette étude a été de six.

Parmi les personnes interrogées, cinq Taïwanais sont venus en France pour étudier la musique après leur formation d'enseignement spécialisé de la musique à Taïwan. Après leurs études, ils se sont engagés dans l'enseignement artistique en France ou à Taïwan. La dernière sondée est une chanteuse ayant choisi de compléter son enseignement, commencé en France, à Taïwan. Le tableau suivant présente les profils des personnes interrogées.<sup>6</sup>

	LIAO	SU	CHUNG	LIN	NATHALIE	WEN
Statut	Professeur de Piano	Accompagnatrice	Accompagnatrice	Professeur de Flûte traversière	Chanteuse mezzo-soprano	Professeur de percussions
Sex	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin
Enseignement Musicale en France	CRR	CNSM	CRR	CRD	CRR (cursus adult)	CNSM
Durée d'étude en France	7 ans	5 ans	5 ans	6 ans	Apprentissage Irrégulière	10 ans

2. Interprétation : Nous explorons ici différents phénomènes dans les deux pays, les analysons et les expliquons à la lumière de l'évolution historique du système afin de mieux comprendre les causes de ce phénomène.

<sup>6</sup> Afin de respecter leur vie privée, les données des entretiens sont anonymes et sont représentées par leur nom de famille uniquement, sauf Nathalie souhait son prénom soit public.

3. Juxtaposition : Nous avons juxtaposé et comparé les données collectées lors des deux premières étapes la description et de l'interprétation, puis nous les avons analysées pour identifier leurs similitudes et leurs différences.

Mais ces étudiants passant d'un système à l'autre, mais toujours dans ce système mondialisé de la musique classique occidentale, comment ressentent-ils ce changement de système éducatif sensé leur apprendre une matière unique ?

## Chapitre 1 Contexte du développement de l'éducation musicale

Les première et deuxième sections de ce chapitre fournissent une collecte de données et une analyse de la littérature pertinente sur l'éducation musicale<sup>7</sup> et l'enseignement spécialisé de la musique à Taïwan et en France afin d'éclairer notre thème de recherche et les questions soulevées par les entretiens.

### 1.1 L'évolution de l'éducation musicale à Taïwan

Avant d'évoquer l'éducation musicale à Taïwan, il est inévitable de mentionner les principaux genres de musique pratiqués à Taïwan. En raison de la politique et de l'histoire, ces genres musicaux se sont développés différemment, et leur développement a affecté l'éducation musicale et l'enseignement spécialisé de la musique à Taïwan. D'après le livre de Hsu Changhui<sup>8</sup>, il y a trois catégories principales dans lesquelles nous pouvons classer la musique à Taïwan. La première catégorie est la musique dite autochtone, la deuxième catégorie est la musique folklorique Han (traditionnelle chinoise) et la troisième concerne la musique occidentale classique.

#### 1.1.1 La musique autochtone

Les peuples autochtones de Taiwan ont créé une relation étroite entre leur musique et leurs activités religieuses et rituelles. Dans les sociétés autochtones de Taïwan, le sentiment de dévotion naît d'un sentiment de mystère et d'incertitude vis à vis de l'environnement, naturel ou artificiel, qui les entoure. Cette dévotion est devenue la source de et la dépendance à l'énergie vitale des autochtones et a produit une variété de chants rituels touchant tous les aspects de leur vie, de la vie à la mort, de la vie sociale au rituel, des loisirs au travail, etc. Les peuples autochtones croyaient qu'à travers le chant et la danse, ils pouvaient faire vivre et transmettre leurs croyances en un monde mystique et exprimer leur respect pour la nature.

Selon la classification juridique de la commission des affaires autochtones de Taïwan, les autochtones de Taïwan sont actuellement divisés en seize groupes ethniques : les Amis, Atayal, Paiwan, Bunun, Puyuma, Rukai, Tsou, Saisiat, Da'ao, Thao, Kavalan, Truku, Sakizaya, Seedeq, Hla'alua et Kanakanavu. La population autochtone totale de Taïwan est d'environ 550 000

---

<sup>7</sup> Il s'agit des cours de musique à l'école.

<sup>8</sup> Hsu, C.-H. (2010). *Draft of Taiwan Music History*. Taipei: Talubook. Hsu Changhui, né en 1929 à Taïwan, est un musicien et un pédagogue éducateur. Après avoir étudié à l'université de Paris en France, il est retourné à Taiwan et s'est consacré à la promotion de l'enseignement de la musique et à la préservation de la musique traditionnelle. Il a dirigé le mouvement "Folk Song Collection" au milieu des années 60.

personnes, ce qui représente environ 2,3 % de la population totale de Taïwan (janvier 2020)<sup>9</sup>. La transmission des chants et des danses de la musique autochtones se fait principalement par la transmission orale et l'imitation de comportements au sein de la tribu. En 1922, le musicologue japonais Hisao Tanabe<sup>10</sup> est venu à Taïwan pour faire une étude de terrain sur la musique autochtone<sup>11</sup>. Au milieu des années 60, le mouvement "Folk Song Collection", dirigé par Shih Wei-Liang et Hsu Chang-Hui, a mené une enquête exhaustive sur la musique folklorique à Taïwan, enquête qui comprenait des musiques autochtones. Une grande partie de la musique autochtone, qui est sur le point de disparaître, a également été préservée intacte sous forme d'enregistrements et de notations. La pratique de la musique autochtone n'existe pas dans le programme de l'instruction obligatoire à Taïwan, mais elle devient également de plus en plus courante grâce à la promotion de nombreux groupes ou chorales autochtones effectuant des concerts ou des spectacles chantés et dansés.

### *1.1.2 La musique traditionnelle*

En raison de sa proximité géographique avec la Chine continentale, un grand nombre de résidents de la Chine ont immigré à Taïwan dès le XVIIe siècle, formant une forte ethno-culture. Ils sont principalement dispersés dans l'est de Taïwan et, au fil du temps, la culture Han a non seulement pris racine à Taïwan, mais elle a également développé un système culturel aux caractéristiques spécifiquement taïwanaises. Leurs musiques traditionnelles comprennent les chansons folkloriques, la scansion traditionnelle<sup>12</sup>, la musique de théâtre et d'opéra traditionnelle et la musique religieuse, l'ensemble est divisé en deux systèmes selon la source de la musique : la musique du Sud et celle du Nord<sup>13</sup>. Elles sont interprétées sous de nombreuses formes différentes. En plus des chansons folkloriques, de la musique instrumentale, il y a aussi une combinaison avec le théâtre (l'opéra taïwanais). La plupart des instruments joués sont des instruments chinois traditionnels<sup>14</sup> et la plupart des paroles utilisées dans ces chansons ou ces opéras utilisent des dialectes taïwanais, à l'exception de la langue officielle (le Mandarin).

L'apprentissage de la musique folklorique Han (traditionnelle chinoise) à Taïwan se caractérise par sa forme issue de l'ancien enseignement de la musique chinoise. La transmission

---

<sup>9</sup> Council of Indigenous Peoples, URL: <https://www.apc.gov.tw/portal/index.html> (consulté le 04/04/20)

<sup>10</sup> Hisao Tanabe, né en 1883 au Japon. Bien qu'il n'ait recueilli que la musique de quelques communautés autochtones, il a été le pionnier de la collecte d'enregistrements de musiques autochtones sur le terrain.

<sup>11</sup> Hsu C.-H., *op.cit.*, p.21

<sup>12</sup> une sorte de « rap »

<sup>13</sup> Nord et Sud font ici référence à leur origine géographique d'origine en Chine

<sup>14</sup> Comme Èrhú (violon chinois à 2 cordes), Pípa (luth chinois), etc.

se fait principalement par l'enseignement privé, des institutions spécialisées et les activités folkloriques<sup>15</sup>. La musique traditionnelle, à Taiwan, n'a jamais fait partie du système éducatif formel. Ce n'est qu'en 1967, que la Chinese Culture University<sup>16</sup> a divisé son département de musique en deux groupes, l'un pour la musique occidentale et l'autre pour la musique traditionnelle. L'enseignement des instruments de musique traditionnelle a été depuis intégré dans le système formel.

### *1.1.3 La musique classique occidentale*

Quant à la musique classique occidentale à Taïwan, elle a été enseignée principalement dans le système officiel de l'éducation musicale. Ceci est dû à l'histoire coloniale de Taïwan, dont les deux principaux facteurs sont les églises chrétiennes d'Occident et l'éducation coloniale au Japon.

En milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les églises chrétiennes, dont le but primordial est la mission, ont beaucoup contribué à la diffusion de la musique occidentale après leur introduction à Taiwan. Après l'ouverture du premier port commercial à Taïwan en 1858 par le gouvernement et l'autorisation données aux étrangers de vivre dans l'île, l'Église presbytérienne est arrivée la première à Taïwan pour prêcher et créer des écoles religieuses où la musique occidentale, religieuse notamment, était un des fondements des rituels chrétiens et un cours obligatoire. Les instruments occidentaux tels que l'orgue et le piano sont introduits dans le programme de musique des écoles confessionnelles pour enseigner aux élèves la notation et les méthodes de chant. L'orgue, le piano et le chant étaient les trois principaux programmes d'enseignement dans les écoles confessionnelles. De ce fait, la plupart des premiers musiciens taïwanais étaient issus des familles chrétiennes<sup>17</sup>.

Puis le gouvernement japonais a colonisé Taïwan pendant cinquante ans (1895-1945). Pendant cette période coloniale, le gouvernement impérial japonais espérait changer les perspectives et la mentalité du peuple taïwanais en y introduisant une éducation moderne. Le gouvernement du Japon a créé des écoles pour l'enseignement primaire et des écoles pour l'enseignement supérieur, ces dernières se concentrant sur la formation des enseignants. Dans les

---

<sup>15</sup> La tradition du Taiwan Puppet Theater se concentre sur les techniques de manipulation des marionnettes. Le scénario et la bande sonore du spectacle sont principalement transmis par le bouche à oreille. En outre, la musique pour rendre hommage au Confucius n'est entendue qu'à l'occasion de l'anniversaire de Confucius.

<sup>16</sup> La Chinese Culture University est une université privée taïwanaise située à Taipei, Taiwan. L'université a été créée en 1962 et elle est l'une des plus grandes universités de Taïwan avec un effectif d'environ 32 000 étudiants.

<sup>17</sup> Hsu C.-H., *op.cit.*, p.263

programmes d'enseignement, à tous les niveaux des écoles, des cours de chant sont imposés. En plus des chansons japonaises officiellement prescrites des paroles japonaises appliquées aux chansons occidentales ont été employées dans les classes de chant<sup>18</sup>. Le cours obligatoire de chant a été à l'origine des véritables racines de la musique occidentale à Taïwan.

Dans l'enseignement supérieur, à l'époque de la domination japonaise, en plus des cours de chant général, les élèves qui choisissaient de se spécialiser dans la formation de professeur de musique suivaient également des cours de théorie musicale et des cours instrumentaux. Après avoir terminé leurs études à Taïwan, la plupart d'entre eux allaient se perfectionner au Japon. Le Japon était en pointe pour l'apprentissage de la musique occidentale. Par la suite, ces professeurs formés au Japon sont retournés à Taïwan afin de propager ce qu'ils avaient appris en donnant des concerts et en enseignant la musique. Les formes musicales occidentales telles que la musique de chambre et les orchestres ont été initiées depuis le Japon.

Quand le régime changea à nouveau (1945-), il y eut de plus en plus de départements de musique dans l'enseignement supérieur<sup>19</sup>. En 1945, le premier orchestre symphonique professionnel a été créé par le gouvernement. En 1962, le ministère de l'Éducation a promulgué le "Règlement du ministère de l'Éducation pour l'inscription des étudiants ayant d'excellentes qualifications dans les matières artistiques pour des études à l'étranger". La première musicienne, Chen Pi-Hsien<sup>20</sup>, qui a étudié à l'étranger grâce aux bourses gouvernementales, jouait déjà une sonate de Mozart à l'âge de cinq ans. Dans l'enseignement supérieur, à l'université, les instrumentistes n'exécutaient que des œuvres de Bach, Beethoven, Mendelssohn et les chanteurs privilégiaient des œuvres de Schubert, Brahms<sup>21</sup>. Ces phénomènes se manifestent par le fait que la musique classique occidentale est la musique la plus souvent rencontrée dans l'éducation musicale. Dans la veine historique précédente, nous avons appris l'évolution des différents genres de musique à Taïwan. C'est pourquoi il est important pour nos recherches de comprendre le développement et le programme de l'éducation musicale à Taïwan.

---

<sup>18</sup> Les méthodes de chant sont publiées par le gouvernement japonais. Les chansons enseignées sont divisées en trois catégories selon leur nature : Chansons enfantines, Chansons patriotiques et Chansons festives, dont certaines étaient originaires du Japon. (Hsu C.-H., *op.cit.*, p.29)

<sup>19</sup> Au total, 11 départements spécialisés en musique dans l'enseignement supérieur ont été créés entre 1949, année où le gouvernement central s'est installé à Taïwan, et 1987.

<sup>20</sup> Née en 1950 à Taipei, Chen Pi-Hsien a développé dès son plus jeune âge un grand talent pour la musique. Le 15 août 1960, un récital a eu lieu avec beaucoup de succès. Elle est allée à Cologne à l'âge de 9 ans, où elle a été acceptée dans la classe de piano de Hans-Otto Schmidt-Neuhaus. Plus tard, elle a étudié à l'Université de musique et d'art dramatique de Hanovre avec Hans Leygraf. À l'âge de 21 ans, elle a remporté le 1er prix du Concours international de musique de l'ARD à Munich.

<sup>21</sup> Cheng, Ming-Hsien(Ed.); Wang, Li-Yen; Hsu, Li-Sha; Lin, Mei-Chun; & Lu, Chao-Hui;. (2008). *Taiwan Arts Education History*. Taipei: National Taiwan Arts Education Center, p52.

## *1.2 L'éducation musicale à Taïwan aujourd'hui*

### *1.2.1 Le système éducatif global de Taïwan*

Le système scolaire à Taïwan est composé de six années d'école élémentaire, trois années de collège (Junior High School), trois années de lycée (Senior High School), avant l'enseignement supérieur. L'instruction obligatoire actuelle est de neuf ans, donc principalement pour les enfants âgés de 6 à 15 ans dans l'enseignement primaire et secondaire au niveau « collège »<sup>22</sup>. Dans la phase initiale de la promotion, l'accent a été mis sur la création d'écoles, l'augmentation des classes, la formation des enseignants et l'amélioration des taux d'acceptation des étudiants. En 1982, une loi a été promulguée sur l'instruction obligatoire, ce qui a permis de franchir une nouvelle étape dans la mise en place d'un système d'enseignement obligatoire de neuf ans. Les frais de cette scolarité obligatoire sont totalement pris en charge par l'État dans les établissements publics. En sortant du collège, les élèves doivent passer le Test de Compétence basique pour vérifier leurs acquis et en fonction de la note obtenue lors de ce test, ils peuvent choisir de s'orienter vers soit la filière générale en entrant dans un lycée général, soit la filière professionnelle et spécialisée en entrant dans un lycée professionnel ou un institut professionnel pour un programme de 5 ans. Le taux de passage du collège au lycée était de 95 % en 2000, et il a atteint 99,8 % en 2019<sup>23</sup>. Une réforme de l'éducation sur un programme d'éducation nationale, prévue pour 12 ans, a été établie en 2014. A partir de 2019, la réforme de l'éducation sera mise en œuvre.

Dans les écoles élémentaires, les enfants commencent l'école à six ans. Les cours enseignés sont les cours de mandarin, de langue (l'anglais, la langue locale et la langue des nouveaux immigrants<sup>24</sup>), de mathématiques, d'études sociales, de sciences naturelles, d'art général, de santé et éducation physique, et de cours optionnels définis par chaque école. Le programme du collège comprend des cours de mandarin, d'anglais, de mathématiques, d'histoire et géographie, d'éducation civique et sociale, de physique, chimie et biologie, de sciences de la terre, de musique, d'arts visuels, de spectacle vivant, de technologie et de santé et éducation physique. Étant donné que le lycée n'est pas obligatoire, pour répondre aux besoins des élèves différents et pour donner

---

<sup>22</sup> Les écoles secondaires de Taïwan sont divisées en deux parties, les niveaux junior (collège) et les niveaux senior (lycée).

<sup>23</sup> Les statistiques du Yuan exécutif. Le Yuan exécutif est le plus haut organe exécutif à Taïwan. URL : [https://www.gender ey.gov.tw/gecdb/Stat\\_Statistics\\_Category.aspx?cs1=Pgw9%2Br50qWCOGw9VfN8vHQ%3D%3D&fs=jCNJBTKX6271tf9ctUR7ww%3D%3D](https://www.gender ey.gov.tw/gecdb/Stat_Statistics_Category.aspx?cs1=Pgw9%2Br50qWCOGw9VfN8vHQ%3D%3D&fs=jCNJBTKX6271tf9ctUR7ww%3D%3D) (consulté le 26/04/2020)

<sup>24</sup> le vietnamien, indonésien, thaïlandais, cambodgien, birman, malais, philippin

aux écoles une certaine souplesse dans la diversification de leur développement, il existe quatre types de lycée : lycée général, lycée professionnel, lycée polyvalent et lycée spécialisé. Dans les lycées professionnels et polyvalents, l'école a conçu la plupart des programmes en fonction de leur développement. Chaque cours (séance) dure 40 minutes pour les écoliers, 45 minutes pour les collégiens et 50 minutes pour les lycéens.

Age	Niveau d'étude	Système d'enseignement	Année	Système Taïwanais
18	Enseignement supérieur	3 ans d'université Baccalauréat		4 ans d'université
17	Enseignement secondaire deuxième cycle	3 ans de lycée	terminal	3ème année de lycée
16			1ème	2ème année de lycée
15			2ème	1ème année de lycée ou Lycée professionnel
14	Enseignement secondaire premier cycle	4 ans de collège	3ème	3ème année de collège
13			4ème	2ème année de collège
12			5ème	1ère année de collège
11	Enseignement primaire	5 ans d'école primaire	6ème	6ème année d'école primaire
10			CM2	5ème année d'école primaire
9			CM1	4ème année d'école primaire
8			CE2	3ème année d'école primaire
7			CE1	2ème année d'école primaire
6			CP	1ère année d'école primaire
2-6		école maternelle		

Tableau1: Système éducatif global en France et à Taïwan

### 1.2.2 L'éducation musicale primaire, secondaire à Taïwan

L'éducation musicale à Taiwan a une histoire plus que centenaire, elle commence donc avec la période de la colonisation japonaise (1895-1945)<sup>25</sup>. Les méthodes d'éducation musicale étaient contrôlées par l'État impérial, l'apprentissage des chansons patriotiques étaient obligatoire. Avec le changement de régime (1945-), il y a eu des changements de contenu important. L'enseignement des arts visuels et du spectacle vivant ont été organisés en parallèle du cours de musique dans les matières artistiques ceci visant à développer le goût et le jugement des élèves pour les arts. Le cours de musique est destiné à la pratique du chant et à former une connaissance musicale. Le ministère de l'Éducation taïwanais exige un volume de 22 à 35 cours hebdomadaires pour les écoliers et de 35 cours hebdomadaires pour les collégiens et les lycéens, les matières artistiques devant comprendre trois cours hebdomadaires en moyenne<sup>26</sup>. Pour l'emploi du temps de la plupart des écoles élémentaires et des collèges, deux des trois cours d'art sont impartis aux spectacles vivants ou aux arts visuels et un est imparti à la musique<sup>27</sup>. Comme les lycées ont plus de liberté dans l'organisation des cours, il se peut que les cours de musique ne soient pas proposés chaque semaine selon la nature du lycée.

Selon le programme de l'enseignant, durant le cours de musique, les élèves apprendront des connaissances musicales, l'exécution du chant, les exercices rythmés en clef de sol et en clef de fa, les exercices de la flûte à bec, les chants scolaires à l'unisson. Les enseignants peuvent discuter mutuellement du contenu qui conviendrait le mieux à leurs élèves et s'accorder sur le programme

<sup>25</sup> Lai, M.-L. (2016, 5-6). *Music Education in Taiwan after Six Decades*. Journal of Aesthetic Education, pp. 32-42.

<sup>26</sup> 'Curriculum Guidelines of 12 Year Basic Education' de National Academy for Educational Research, p.10-30. URL : <https://www.naer.edu.tw/files/15-1000-7944,c639-1.php?Lang=zh-tw> (consulté le 26/04/2020)

<sup>27</sup> Annexe 7

de l'enseignement. Le contenu des méthodes est généralement basé sur des unités, avec une approche thématique à partir de laquelle les enseignants conçoivent des méthodes d'apprentissage.

Certains établissements développent des orchestres ou des chorales extra-scolaires adaptés aux caractéristiques des établissements. Par exemple, dans les établissements comptant une majorité d'élèves autochtones, les chœurs autochtones sont développés. L'ensemble à cordes, l'ensemble à vent et la chorale, des groupes rythmiques pour enfants, l'orchestre chinois, la fanfare et la musique de chambre sont des formes courantes. Les élèves qui s'intéressent à la musique se joignent à ces groupes après leurs cours quotidiens. Cependant, les activités extra-scolaires ont des ressources limitées à offrir en raison des contraintes de temps et la plupart des sessions sont menées en groupe. C'est pourquoi certains élèves qui s'intéressent le plus à l'interprétation instrumentale ou vocale choisissent de suivre les cours aux classes à horaires aménagés musique qui sont proposés par le ministère de l'Éducation taïwanais.

### *1.2.3 La création des classes à horaires aménagés musique à Taïwan*

Plus de 100 ans se sont écoulés depuis la mise en place du système d'éducation musicale dans les écoles de Taïwan sous domination japonaise. A travers la succession des différents régimes, leurs institutions et leurs connotations ont évolué dans des directions différentes. Cependant, quelle que soit leur évolution dans le temps, le cours de musique, qui est l'un des sujets artistiques, n'a pas fait l'objet d'une attention particulière et il a même été souvent sacrifié. L'enseignement musical à Taïwan a commencé avec la création du département de musique à la National Taiwan Normal University en 1946. Quant à l'enseignement spécialisé de la musique dans l'éducation nationale, le système a été mis en place après les années 1960. Selon les réglementations et les évolutions, l'enseignement spécialisé de la musique peut être divisé en quatre phases : la période embryonnaire, la période expérimentale, la période de la loi sur l'enseignement spécialisé et la période de la loi sur l'enseignement artistique.<sup>28</sup>

#### *La période embryonnaire*

La première classe à 'horaires aménagés musique' à Taiwan a été dispensée au lycée de Tamkang en 1948, fondé par l'Église presbytérienne, et elle a duré sept ans. En 1962, le ministère de l'Éducation taïwanais a commencé à financer des étudiants ayant des talents artistiques pour aller étudier à l'étranger et à former des musiciens talentueux. L'objectif était

d'encourager les jeunes talents, de renforcer la compétitivité du pays et d'élever le niveau musical des citoyens. Toutefois, compte tenu des nombreux défauts de cette politique, elle a été abrogée par le ministère de l'Éducation en janvier 1973.

### *La période expérimentale*

L'école élémentaire privée 'Guangren Catholic Elementary School', fondée par la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, a créé la première classe à horaires aménagés en 1963, offrant aux élèves talentueux la possibilité de développer leurs capacités musicales dès leur plus jeune âge. Le ministère de l'Éducation a prévu un "Programme expérimental pour l'éducation des enfants doués et talentueux dans les écoles élémentaires et collèges" en trois phases d'une durée de 15 ans afin de mettre en place des classes à horaires aménagés musique dans les écoles élémentaires et collèges après 1972. La première classe à horaires aménagés musique au lycée a été créée en 1980.<sup>29</sup> Trois ans plus tard, le ministère de l'Éducation a élargi son programme d'éducation pour les élèves talentueux dans d'autres domaines artistiques. Les classes à horaires aménagés musique, art, et danse dans les établissements de tous niveaux ont été mises en place par plusieurs villes.

### *La période de la loi sur l'éducation spécialisée<sup>30</sup>*

La loi sur l'éducation spécialisée a officiellement inclus l'enseignement spécialisé de la musique dans le domaine de l'éducation spécialisée, donnant à la création des classes à horaires aménagés musique une réglementation plus complète en 1984. Le ministère de l'Éducation de Taïwan a annoncé en 1997 les "Points de consigne pour la mise en place de classes à horaires aménagés musique, beaux-arts et danse dans les écoles élémentaires et secondaires", avec des réglementations détaillées sur la mise en place de classes, les heures de cours et le contenu des programmes, ainsi que les évaluations prévues. En vertu de la loi sur l'éducation spécialisée, l'enseignement spécialisé de la musique pour des étudiants ayant des talents musicaux est centralisé dans des classes à horaires aménagés. L'impact de la loi sur la formation professionnelle dans le domaine artistique est qu'elle reconnaît la spécificité des personnes douées

<sup>29</sup> Lu, Y.-I. (2007) *Donner des ressources dont elles ont besoin dans le cadre du système de l'éducation nationale.*

---

<sup>30</sup> Le terme «éducation spécialisée» selon la définition du ministère de l'Éducation taïwanais signifie les citoyens handicapés physiques et mentaux et également les citoyens ayant des talents

### *La période de la loi sur l'enseignement artistique*

La première loi consacrée à l'enseignement artistique a été promulguée en 1997 et elle revêt une grande importance. Elle donne un statut formel à l'enseignement artistique et délimite clairement les trois grands systèmes d'enseignement artistique : l'enseignement artistique spécialisé offert dans les établissements, l'enseignement artistique général offert dans les écoles et l'enseignement artistique offert au public. Ses dispositions relatives aux classes à horaires aménagés sont les suivantes : l'article 4 précise que la mise en œuvre de l'enseignement artistique comprend l'enseignement artistique spécialisé dans les établissements, l'article 7 révèle que l'enseignement artistique peut être dispensé aux classes à horaires aménagés dans les écoles élémentaires et secondaires et l'article 8 précise que la création de classes artistiques à horaires aménagés dans les écoles élémentaires et les écoles secondaires est déterminée par le ministère de l'Éducation<sup>31</sup>.

Les lois et règlements ci-dessus ont eu une grande influence à Taïwan. Comme définies par la loi sur l'éducation spécialisée et la loi sur l'enseignement artistique, les "classes à horaires aménagés" relèvent de l'enseignement artistique professionnel dans les établissements dépendant de l'éducation nationale et font partie de l'enseignement spécialisé. Par conséquent, la création des classes à horaires aménagés musique a un rôle de soutien important pour le développement à long terme des étudiants doués en musique à Taïwan. C'est ainsi que la plupart des étudiants taïwanais choisissent d'étudier.

#### *1.2.4 L'admission et les programmes des classes aménagés musique*

##### *La structure des classes*

Selon 'les normes pour les classes d'aptitude artistique dans les écoles secondaires et élémentaires'<sup>32</sup>, les classes à horaires aménagées musique sont installées dans les établissements à partir de la troisième année de l'école élémentaire, première année du collège et première année du lycée. La composition de la classe est définie dans l'article 6 : l'effectif d'une classe à horaires aménagés ne doit pas dépasser 30 élèves dans les écoles secondaires et 29 personnes au maximum dans les écoles élémentaires.

##### *L'admission aux classes à horaires aménagés*

---

<sup>31</sup> Arts Education Act du 30 décembre 2015, ministère de l'Éducation de Taïwan

<sup>32</sup> établies par le ministère de l'éducation en 1999, révisées en 2017. Les classes d'aptitude artistique composées par les classes à horaires aménagés en musique, en danse et en art

Il y a un concours d'admission avant d'entrer dans les classes à horaires aménagés musique. L'inscription au concours est ouverte à tous élèves ayant des compétences en musique. L'examen est divisé en deux parties, dont une est un test d'aptitude de base en musique, l'autre est la pratique instrumentale. Le test porte sur un chant déchiffré à vue, des dictées écrites, la théorie élémentaire de la musique, dont la difficulté augmente avec chaque degré scolaire. Sauf pour l'examen aux écoles élémentaires, un deuxième instrument est impératif pour passer l'épreuve instrumentale, l'un doit être le piano<sup>33</sup>. Presque tous les élèves ont une connaissance instrumentale avant d'entrer dans les classes à horaires aménagés et la plupart maîtrisent déjà deux instruments. Madame Chung, professeur de piano, confirme cela en expliquant :«...*quand je suis entrée dans les classes à horaires aménagés à l'école élémentaire, je ne savais que jouer du piano, mais la plupart des autres élèves maîtrisaient déjà deux instruments...* »<sup>34</sup>

### *Une formation vers une voie initiale professionnelle*

Les classes à horaires aménagés sont le principal vecteur de formation pour les élèves taïwanais qui s'intéresseraient une carrière musicale. Les élèves dans les classes à horaires aménagés sont centralisés dans les mêmes classes et ils ont le même emploi du temps que les autres élèves qui sont en dehors de ces classes. En terme de programme, ils ont plus de matières en musique, comme un cours de piano, un cours pour un deuxième instrument, l'apprentissage de la théorie musicale, des pratiques collectives<sup>35</sup>. De six heures à onze heures de cours ont été organisées dans leur programme<sup>36</sup>. Les cours ont lieu dans les établissements qui comportent toujours des salles de musique spécifiques. A part les pratiques collectives et la théorie musicale, tous les élèves ont deux professeurs spécialisés afin de perfectionner leur pratique instrumentale. Quatre évaluations par an, visant la pratique instrumentale, sont prévus dans le programme, durant lesquels les élèves préparent et présentent leur répertoire pianistique et celui de l'autre instrument choisi.

### *La musique classique occidentale occupe une grande partie du programme*

En dehors des classes à horaires aménagés pour les élèves qui maîtrisent un instrument

---

<sup>33</sup> Un seul instrument est nécessaire pour le concours d'admission de la classe à horaires aménagés musique de l'école élémentaire. Après avoir réussi le concours, les élèves choisissent un deuxième instrument, l'un des deux doit être obligatoirement le piano.

<sup>34</sup> Annexe 3

<sup>35</sup> L'orchestre ou la chorale

<sup>36</sup> Annexe 8

traditionnel<sup>37</sup>, les élèves jouant d'un instrument occidental sont majoritaires.<sup>38</sup> Le programme de la classe à horaires aménagés, prescrit par le ministère de l'Éducation taïwanais, ne précise pas le type de musique à enseigner, mais la plupart des enseignants continuent d'enseigner principalement la musique classique occidentale. Comme le raconte de Madame Liao, professeur de piano : «...je n'enseigne que la musique classique occidentale avec mes élèves à Taïwan...»<sup>39</sup>. «...c'est vrai que nous ne jouons pas très souvent la musique de notre pays...».

Selon les répertoires imposés du National Student's Music Contest Finals in Taiwan<sup>40</sup>, qui est dirigé par le ministère de l'Éducation taïwanais et organisé par les commissions scolaires locales, la musique classique occidentale occupe une place majoritaire. La musique classique occidentale est aussi le type de musique que la plus grande partie des candidats jouent.

### *1.3 L'enseignement musical en France*

L'enseignement artistique en France est basé sur un système à double tutelle, répartie entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture : le ministère de l'Éducation domine l'éducation musicale pour les enfants français âgés de 6 à 18 ans, tandis que le ministère de la Culture est responsable des établissements, qui offrent un enseignement artistique en dehors de l'éducation nationale. Les deux systèmes se complètent mutuellement sans conflit. Le système d'enseignement artistique à double voie a ouvert une voie d'apprentissage plus large pour les étudiants qui aspirent à faire des arts leur future carrière, tandis que pour les élèves en général, ils peuvent être exposés aux arts dans de nombreux aspects de leur vie et, ainsi, ils se complètent les uns les autres.

#### *1.3.1 Le système éducatif global de France*

---

<sup>37</sup> Les instruments traditionnels comme Èrhú (violon chinois à 2 cordes), Pípa (luth chinois), Liuqin (luth chinois), Yangqin (tympanon chinois), Guzheng (cithare chinoise), Dízi (flûte horizontale chinoise), Sheng (orgue à bouche à anches chinoise), Suǒnà (trompe de cérémonie chinoise) sont les plus courants.

<sup>38</sup> Dans la synthèse du examen d'entrée du lycée en 2020, Certaines établissements n'admettent pas les élèves qui pratiquent un instrument traditionnel, ou le pourcentage d'élèves admis est relativement faible. Le New Taipei Municipal New Taipei Senior High School ne recrute pas les élèves qui maîtrisent un instrument traditionnel en 2020. Le National Keelung Senior High School reçoit 28 élèves dans la classe à horaires aménagés en 2020, dont 6 seulement maîtrisent un instrument traditionnel.

<sup>39</sup> Annexe 1

<sup>40</sup> The National Student's Music Contest Finals in Taiwan est ouvert à tous les élèves qui sont scolarisés dans les établissements classés par le ministère de l'éducation de Taïwan. Le concours a lieu une fois par an, il est divisé par les compétitions individuelles et par équipe. Toutes les catégories du concours sont divisées par les listes A et B. La première est pour les élèves qui sont dans les classes à horaires aménagés ou dans les départements de musique de l'université, et la dernière est pour les élèves qui ne sont pas scolarisés dans les classes à horaires aménagés musique, ni les départements de musique à l'université.

L'instruction obligatoire en France est dirigé par le ministère de l'Éducation nationale. Les élèves entrent à l'école maternelle à l'âge de trois ans et reçoivent un enseignement primaire pendant cinq ans à partir de six ans. Ils suivent six ans d'enseignement secondaire jusqu'à l'âge de 16 ans, après lequel une obligation de formation prévue en 2020 pour les élèves âgés de 16 à 18 ans. Le ministère de l'Éducation exige que les élèves de l'école élémentaire suivent des cours 24 heures par semaine, dont deux heures d'enseignements consacrées à l'éducation musicale. Les cours sont proprement consacrés à l'exécution du chant à une ou plusieurs voix, la formation de l'audition, les exercices à la flûte à bec, la formation à la créativité, etc. En outre, des musiciens intervenants<sup>41</sup> sont invités à animer des séances selon des projets musicaux de certains établissements. L'objectif de l'éducation musicale reste le développement de concepts musicaux de base pour les élèves. Pour ceux intéressés par une vocation musicale, l'éducation musicale dans les écoles primaires et secondaires ne satisfait toujours pas leur désir d'apprendre. Dans ce contexte, le système d'enseignement artistique développé par le ministère de la culture est une solution opportune.

### *1.3.2 L'enseignement artistique de la musique en France*

Le système d'enseignement artistique du ministère de la Culture est parallèle au système d'institution obligatoire du ministère de l'Éducation. En plus des cours artistiques obligatoires, les élèves des écoles élémentaires et secondaires peuvent choisir de suivre d'enseignement artistique en dehors de leur établissement ou de rejoindre les classes à horaires aménagés dans leur établissement, selon leurs aptitudes et leurs intérêts. Les écoles de musique ou les conservatoires sont le lieu de prédilection de nombreux élèves qui veulent apprendre la musique.

#### *Les conservatoires*

Les établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique dispensent un enseignement initial, sanctionné par des certificats d'études, qui assure l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, à vocation professionnelle ou amateur. Ils participent également à l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire<sup>42</sup>. Dans l'enseignement initial artistique de la musique, les élèves peuvent choisir apprendre la musique aux conservatoires ou dans les écoles de musique. L'origine du conservatoire remonte à 1789, Bernard Sarrette qui était capitaine de la garde nationale a réuni

---

<sup>41</sup> Les musiciens intervenants sont également connus sous le nom de «Dumiste». Le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) a été créé par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale en 1984. Les dumistes sont recrutés par des collectivités territoriales pour travailler en milieu scolaire et/ou en conservatoire, la plupart du temps dans ces deux lieux.

<sup>42</sup> Cité de la Musique. URL : <https://metiers.philharmoniedeparis.fr/repartition-conservatoire-musique.aspx> (consulté le 30/04/20)

des musiciens et élèves du dépôt des gardes-français<sup>43</sup>. Leur but musical était marqué politiquement et avait un caractère militaire. Les musiciens devaient toujours participer aux fêtes publiques et créer les corps des musique de armées<sup>44</sup>. La création du conservatoire se fit en 1795. À la création du Conservatoire, l'Assemblée générale des Artistes de l'Institut national de musique exige la rédaction d'ouvrage élémentaires pour toutes ses classes<sup>45</sup>. Au lieu de propager l'étude de la musique dans la province, le Conservatoire a un rôle centralisateur<sup>46</sup>. Le rattachement des écoles de musique dans les régions au conservatoire de Paris, ont créé un réseau d'établissement. «Les succursales du Conservatoire» ont eu lieu dans les années 1820.

Les réformes les plus importantes proviennent d'un projet de décentralisation qui été mis en œuvre par Marcel Landowski<sup>47</sup> à la fin des année 1960. Ensuite, les schémas d'orientation pédagogique de 1984, 1992 et 1996, la Charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001, le Bulletin officiel hors série n° 2 et le schéma d'orientation pédagogique de 2008 ont clarifié les différentes missions des établissements concernés<sup>48</sup>. Les élèves peuvent recevoir un enseignement artistique dans les conservatoires en fonction de leur lieu de résidence. Selon la nature et le niveau des enseignements dispensés, les qualifications du personnel enseignant et la participation de l'établissement à l'action éducative et culturelle locale, les conservatoire sont catégorisés en trois types : les conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal (CRC/CRI), les conservatoires à rayonnement départemental (CRD) et les conservatoires à rayonnement régional (CRR)<sup>49</sup>. Hormis les CRC et CRI, tous les conservatoires proposent au moins deux spécialités choisies parmi musique, danse ou théâtre. Les conservatoire ont des départements spécifiques selon les différents style de musique, comme le jazz, les musiques actuelles amplifiées, les musiques traditionnelles, la musique ancienne, ou composition incluant l'électroacoustique et l'informatique. Dans les CRD et CRR, ils proposent également un cursus préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le cursus dans les conservatoires sont principalement divisés en trois cycles, plus un cycle qui vise à orienter les élèves vers la voie professionnelle<sup>50</sup>. Les enfants peuvent s'initier grace à l'éveil musical qui est destiné à développer la sensibilité de l'enfant à l'âge de 5 ans avant d'entrer

---

<sup>43</sup> Philippe, L. (2001). *L'enseignement musical en France: de 529 à 1972*. France: J.M.Fuzeau. p.112-113

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> (Philippe, 2001), *op. cité*, pp124-125

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Marcel Landowski et un compositeur français. Il a été nommé par André Malraux à la Direction de la musique, de l'art lyrique et de la danse au Ministère des Affaires Culturelles en 1966.

<sup>48</sup> *Ibid*

<sup>49</sup> Article R461-1 du Code de l'Éducation

<sup>50</sup> Le schéma d'orientation pédagogique de 2008

au premier cycle. Chaque cycle nécessite environ trois à cinq ans d'apprentissage et des évaluations sont prévues à la fin de chaque cycle. En plus de la pratique instrumentale ou vocale, les élèves ont également accès à des pratiques collectives et à une formation musicale. Les conservatoires s'associent souvent aux organisations artistiques et culturelles locales pour leurs activités d'enseignement. Parmi les partenaires figurent des orchestres professionnels, des théâtres, des opéras et des festivals, etc. Comme nous le confirme Madame Su, professeur du piano et accompagnatrice : «...lorsque j'étais au conservatoire pour apprendre l'accompagnement, mon professeur nous a emmenés dans un environnement de travail pour nous donner une connaissance du métier...»<sup>51</sup>. Les conservatoires se sont engagés à assurer la formation des amateurs ainsi qu'à offrir des opportunités aux élèves qui veulent perfectionner leur niveau.

### *Les enseignements particuliers de la musique*

Outre les conservatoires, les classes à horaires aménagés ont été mises en place dans les écoles élémentaires et les collèges après 2002. « Les classes à horaires aménagés musicales offrent à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.<sup>52</sup>» Les élèves dans les classes à horaires aménagés suivent leurs cours de musique au conservatoire, ceci en plus de leur enseignement général, avec des programmes de deux à cinq heures hebdomadaires pour les écoliers, et de cinq à sept heures hebdomadaires pour les collégiens. Les matières des programmes obligatoires sont l'éducation musicale générale et technique, la pratique collective vocale et instrumentale et la formation instrumentale en groupe pour les classes à dominante instrumentale, l'éducation musicale générale et technique, le chant choral et la formation vocale en groupe pour les classes à dominante vocale. L'admission aux classes à horaires aménagés se font sur la base du profil de l'étudiant, de son niveau musical et de son niveau scolaire auprès le CRR, CRD, CRC. La série technologique S2TMD a été mise en place suite à un partenariat entre les lycées et les CRR<sup>53</sup>, ce qui permet aux élèves de suivre une formation générale incluant une dimension musicale ou chorégraphique importante.

En résumant les textes dans nos première et deuxième sections, pour nous permettre d'avoir une vue d'ensemble sur le développement de la musique et de l'art à Taiwan et en France, nous

---

<sup>51</sup> Annexe 2

<sup>52</sup> Bulletin officiel n°31 du 29 août 2002

<sup>53</sup> Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse

pouvons trouver plusieurs différences et similitudes. En termes d'organisation politique, administrative et de réglementations, la France dispose de son Ministère de la Culture et de son Ministère de l'Éducation qui travaillent en collaboration pour développer l'éducation musicale et l'enseignement artistique, et cela offre de nombreuses filières pour les professionnels de la musique et les praticiens amateurs. À Taïwan, l'enseignement artistique est principalement géré par le ministère de l'Éducation, qui gère de manière centralisée les talents musicaux et considère l'enseignement artistique comme faisant partie de l'éducation spécialisée. En termes d'évaluation, Taïwan a une approche promotionnelle de l'enseignement, avec des écoles qui organisent quatre évaluations par an et des élèves enthousiastes pour les concours. En conséquence, le programme de l'enseignement musical est souvent déterminé par le contenu de l'évaluation ou du concours. Dans les conservatoires en France, il y a des évaluations à la fin de chaque cycle, et les semestres sont notés en fonction de la participation des élèves en classe. L'enseignement musical centré sur les évaluations et les concours sont relativement rare en France, et nous aborderons l'influence de ce phénomène dans le prochain chapitre.

La similitude entre deux pays est que dans l'enseignement spécialisé de la musique, tout débute est débuté avec des instruments occidentaux. La question de savoir si les enseignants de musique enseignent de la même façon dans les deux pays nous paraît essentiel à explorer. Car si l'organisation administrative des établissements présentent de nombreuses similitudes, notamment pour les classes à horaires aménagés, le rôle de l'enseignant artistique et les pédagogiques sont-ils différents ?

## **Chapitre 2 : Caractéristiques réciproques des enseignements musicaux taïwanais et français**

Sur la base de notre connaissance de l'enseignement musical de base dans les deux pays comme nous n'avons présenté au chapitre précédent, grâce à la collecte de données et aux entretiens effectués, nous constatons plusieurs phénomènes touchant à l'enseignement musical selon les structures institutionnelles. C'est, à partir de ceci que nous aborderons les principaux points de ce chapitre .

### *2.1 L'enseignement musical pour les praticiens amateurs*

Dans cadre du développement de l'enseignement artistique, la France met l'accent sur la place majeure de la formation des musiciens amateurs et l'accessibilité à l'enseignement musical pour tous.

« L'Etat et les collectivités territoriales garantissent une véritable égalité d'accès aux enseignements artistiques, à l'apprentissage des arts et de la culture. Cette politique s'exprime notamment par le financement de l'enseignement artistique spécialisé au travers des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ces derniers sont ouverts à toutes et tous et sont des lieux essentiels pour l'initiation, l'éducation et le perfectionnement artistique et culturel.»<sup>54</sup>et

« La mission première des établissements étant de former des amateurs, les établissements veilleront à favoriser les liens avec la pratique en amateur existant à l'intérieur ou à l'extérieur du conservatoire, afin qu'un grand nombre d'élèves poursuivent leur pratique artistique au-delà des enseignements du conservatoire.»<sup>55</sup>.

À Taïwan, l'enseignement artistique est mis en application à travers les trois dimensions : l'enseignement artistique général dans les établissements, l'enseignement artistique spécialisée dans les établissements et l'enseignement artistique dans la société. Les établissements jouent un rôle majeur dans l'offre de l'enseignement artistique.

« Les administrations éducatives et culturelles à tous les niveaux devraient réserver des fonds spéciaux pour les activités d'enseignement artistique dans la société. Les administrations éducatives et culturelles à tous les niveaux récompensent le public pour la création de fonds destinés à la promotion de l'enseignement artistique dans la société, les modalités de cette récompense sont déterminées par le ministère de l'Éducation en collaboration avec les autorités culturelles compétentes du gouvernement central.»<sup>56</sup>

---

<sup>54</sup> Article L216-2 du Code de l'éducation

<sup>55</sup> Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique avril 2008

<sup>56</sup> Article 25 due Arts Education Act

« L'établissement devrait enrichir ses installations d'enseignement artistique, embellir l'environnement du campus, organiser diverses activités artistiques liées à la vie et encourager le développement de communautés artistiques dans l'établissement.»<sup>57</sup>

Pour la pratique amateur, le conservatoire joue un rôle important en France, tandis que à Taïwan la place de la pratique amateur est dans les lieux culturels régionaux.

Pour les amateurs à Taïwan, les collectivités ont mis en place localement des chœurs d'adultes qui travaillent en collaboration avec des orchestres ou ensembles amateurs privés . Ces groupes permettent de s'entraîner à une pratique collective, mais pas pour des pratiques individuelles. Il faut se rendre dans une association privée pour apprendre un instrument, de plus la formation musicale théorique n'est souvent pas incluse. Les frais de cours sont calculés à l'heure. C'est l'une des raisons pour lesquelles les amateurs ne poursuivent pas leurs apprentissages. En France, la mise en place des cursus au conservatoire pour les amateurs offre une ouverture pour un apprentissage musical complet et fournit une alternative dans la manière d'apprendre. Le conservatoire est un moyen d'apprentissage plus spécifique et plus pratique pour les apprenant ayant des besoins différents.

Et pour les élèves des classes à horaires aménagés à Taïwan, ceux qui attachent plus d'importance à l'enseignement artistique spécialisé, quelles sont leurs contraintes ?

## *2.2 Les phénomènes contraignant l'enseignement musical*

Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué la manière d'être admis aux classes à horaires aménagés à Taïwan. Ce sont généralement des jurys externes qui déterminent les admissions des élèves. Les élèves d'un même district passent l'examen d'entrée ensemble, il y a toujours cinq jurés pour les évaluer. Les élèves ayant des meilleures notes ont plus d'opportunités pour entrer dans les établissements les plus réputés. La plupart des examens d'entrée exigent la maîtrise de deux instruments et des dictées écrites. Les notes obtenues sur les deux instruments ont une incidence sur l'admission.

En France, une demande auprès conservatoire est indispensable. L'examen d'entrée est obligatoire pour les élèves qui veulent entrer dans le cycle d'enseignement professionnel initial de musique(SNOP de 2008). Comme certains instruments ont relativement peu de places au conservatoire, ils peuvent nécessiter un examen d'entrée pour être admis. L'examen d'entrée aux classes à horaires aménagés à Taïwan est d'abord soumise à une présélection. L'exigence des examens sur deux instruments fait de sorte que les élèves prennent déjà des cours particuliers

---

<sup>57</sup> Article 17 du Arts Education Act

avant d'entrer dans les classes à horaires aménagés. «... 22% des lycéens aux classes à horaires aménagés ont été formés aux dictées écrites avant l'école primaire...»<sup>58</sup>.

Avant d'entrer dans les classes à horaires aménagés à Taïwan, il n'y a pas d'institution publique liées à l'enseignement musical. La plupart des élèves taïwanais choisissent de suivre des cours dans des institutions privées ou des cours particuliers. En plus de l'apprentissage de deux instruments, les élèves doivent également apprendre des cours de dictées écrites et de théorie de la musique, qui sont aussi des matières imposées pour être admis. Si le morceau joué nécessite un accompagnement au piano, les établissements ne disposent pas d'un accompagnateur dédié. Les élèves doivent trouver leur propre accompagnateur pour s'entraîner avant l'examen. Cela semble élever un mur pour les élèves issues de familles économiquement défavorisées. Même si les élèves sont prêts à apprendre, l'achat d'instruments et les frais de scolarité restent une charge importante.

En France, depuis la politique d'André Malraux<sup>59</sup> et le Plan Landowski, l'enseignement musical tend à se décentraliser. Tout le monde peut avoir l'accès à un conservatoire. Avant d'entrer dans le premier cycle du conservatoire, les élèves n'ont pas besoin de maîtriser un instrument. La mise en place d'éveil propose une approche pour découvrir la pratique instrumentale.

Après leur entrée dans les classes à horaire aménagés, les élèves taïwanais disposent de six à onze heures de cours dans leur emploi du temps pour suivre l'enseignement musical. Ces cours ont généralement lieu dans un bâtiment au sein de l'établissement ou dans une salle de musique mais, à aucun moment, les élèves ne doivent se rendre dans un autre établissement. L'enseignant artistique se rend dans l'établissement pour donner le cours, y compris pour y donner des cours individuels. Les élèves suivent deux cours individuels pour la maîtrise des instruments choisis, en plus des cours collectifs comme ceux dédiés à l'orchestre, à la chorale, à la formation musicale, à l'analyse musical et à l'harmonie. Le planning de cours est très varié selon les établissements, certains établissements prévoient des créneaux spécifiques pour que les élèves puissent assister à leurs cours individuels. Certains établissements n'ont pas la possibilité de faire de même à cause de l'emploi du temps des enseignants artistiques. Il peut donc arriver qu'un élève quitte la classe pendant un cours pour aller suivre son cours d'instrument.

En France, les élèves inscrits en CHAM bénéficient d'un allègement d'horaire réparti sur les disciplines de l'enseignement général. Ainsi, des heures sont dégagées pour leur permettre de poursuivre et d'approfondir leur éducation musicale. Les autres élèves qui suivent un

---

<sup>58</sup> Hung, C.-H. (s.d.). *An Analysis of "the Nobility" in Music-Talented Education from the Views of Cultural Capital and Social Capital*. *Journal of Aesthetic Education*(148), p.49

<sup>59</sup> André Malraux était le ministre de la Culture de 1959 à 1969 en France

enseignement musical peuvent assister au conservatoire après l'école.

A Taïwan, une liste de souhaits sera délivrée aux élèves, au moment de l'admission, pour choisir leurs professeurs d'instruments. Tous les enseignants qui donnent les cours individuels n'ont pas nécessairement des élèves, et il arrive souvent qu'un établissement ait plus d'enseignants que d'élèves. Par exemple, dans les classes à horaires aménagés au lycée de National Changhua Senior High School<sup>60</sup>, il y a 30 professeurs de piano, et seulement 89 élèves aux classes à horaires aménagés répartis sur les trois années. Madame Liao nous explique : «...dans les classe à horaires aménagés à Taïwan, il peut y avoir plus de professeurs que d'élèves dans l'école. Tous les professeurs n'ont donc pas d'élèves, et les parents jugent la qualité de l'enseignement du professeur en fonction des résultats des tests ou des résultats du concours de ses élèves...»<sup>61</sup>.

Bien que les enseignants artistiques travaillent dans l'établissement, ils donnent des cours particuliers de manière très éloignée des équipes de l'établissement. Quant à la France, un des trois grands domaines d'activités du professeur, certifié dans les Annexes de l'arrêté du 29 juillet 2016, est d'être acteur du projet de l'établissement. Les enseignants artistiques en France sont requis pour participer à la conception et à la réalisation du projet de l'établissement, pour travailler en équipe, pour communiquer et pour conseiller et proposer leur avis en matière pédagogique et artistique. Comment pourrions-nous attendre des enseignants taïwanais qu'ils travaillent en groupe alors qu'ils ne reçoivent peut-être même pas d'élèves ? Les deux natures différentes des tâches des enseignants font que leur implication pédagogique ne sont pas du tout similaires.

Concernant les évaluations, les élèves taïwanais ont une évaluation préliminaire et une évaluation finale chaque semestre, donc deux fois par an. Les élèves auront au total quatre évaluations par an. Les contenus de des évaluations instrumentales ou vocales comporteront un morceau au choix et un morceau imposé. Les chanteurs peuvent choisir parmi le répertoires taïwanais pour leur évaluation et les morceaux pour les instruments sont souvent choisis dans la musique classique occidentale. Une telle approche intensive des évaluations fait que les élèves ne se préparent que pour les évaluations, ce qui nuit à une large connaissance du répertoire. Pour des raisons d'organisation, les évaluations sont limitées dans le temps et, en général, le morceau choisi ne sera joué que pendant trois minutes. Pour les morceaux instrumentaux qui durent souvent plus que trois minutes, cette façon particulière d'évaluer permet aux étudiants de se concentrer uniquement sur les trois premières minutes d'un morceau d'entraînement. Les jurys sont toujours composé de quatre à cinq membres choisis parmi les enseignants de l'établissement.

---

<sup>60</sup> Site du National Changhua Senior High School <http://www.chsh.chc.edu.tw/files/11-1000-644.php> (consulté le 09/05/20)

<sup>61</sup> Annexe 1

Généralement, les évaluations ont lieu selon les familles d'instruments. En France, les évaluations ne sont effectuées qu'à la fin du cycle. Certains conservatoires ont des contrôles techniques au milieu de l'année scolaire, mais la plupart des élèves terminent l'année scolaire par une audition avec toute leur classe.

Avec l'intensité des examens et des concours à Taïwan, les élèves des classes à horaires aménagés sont également désireux de participer à des concours de musique. Le ministère de l'Éducation taïwanais organise chaque année un concours de musique « The National Student's Music Contest Finals in Taiwan », ouvert aux élèves spécialisés dans la musique ou à des élèves amateurs. Il est ouvert à tous les élèves qui sont scolarisés dans les établissements reconnus par le ministère de l'éducation de Taïwan. Le concours a lieu une fois par an, il est divisé en compétitions individuelles et par équipe. Toutes les catégories du concours sont divisées en deux listes, A et B. La première, A, est pour les élèves qui sont dans les classes à horaires aménagés ou dans les départements de musique de l'université, et la seconde est pour les élèves qui ne sont pas scolarisés dans les classes à horaires aménagés musique, ni les départements de musique à l'université. Les épreuves du concours proposent une interprétation de musique de chambre, d'orchestre, de chorale, etc. Le temps limite est de 20 minutes pour les épreuves collectives et de 10 minutes pour les individuelles.

« Afin de promouvoir l'éducation artistique auprès du public, le ministère de l'éducation ou l'autorité centrale désignée pour les affaires culturelles peut fournir des conseils aux associations professionnelles privées pour la réalisation d'évaluations et de certifications des compétences artistiques ; les règlements applicables sont prescrits conjointement par le ministère de l'éducation et l'autorité centrale désignée pour les affaires culturelles.»<sup>62</sup> Tel est le texte promulgué par le ministère de l'Éducation taïwanais. Des concours de musique organisés par de nombreuses associations privées sont également fréquents à Taïwan. Les élèves sont enthousiastes et motivés par les concours de référence en raison des points supplémentaires que ces concours peuvent décerner pour les examens. L'enseignant incite les élèves à y participer car il a besoin des bons résultats de ses élèves pour sa renommée personnelle et, donc, pour que davantage d'élèves viennent à ses cours. «...la façon dont les concours de musique sont menés fait que les élèves ne pratiquent leur répertoires que pendant les trois premières minutes, selon les besoins. J'ai également rencontré des élèves qui ont pratiqué la même chanson de l'école élémentaire au lycée et ont passé des évaluations et des concours en utilisant la même chanson...»<sup>63</sup>, c'est le triste constat d'une quête éperdue de compétitions qui restreint l'accès à un répertoire varié.

---

<sup>62</sup> Article 23 de Arts Education Act

<sup>63</sup> Annexe 1

Tous ces phénomènes entraînent des difficultés dans l'enseignement spécialisée de la musique à Taïwan, les enseignants concernés doivent assurer la progression de leurs élèves sous la pression du temps. Dans le cadre d'un test ou d'un concours, les enseignants doivent faire un compromis en permettant aux élèves de ne pratiquer que les premières minutes du morceau. Les élèves répètent des exercices comme des segments pour améliorer la précision de leur jeu. En raison d'un manque du projet en commun, il est difficile pour les enseignants à travailler ensemble.

	Admission	Évaluation	Organisation du cours	Location d'instrument	Cours de piano obligatoire	Cursus Amateur
TAIWAN	Examen d'entrée	ÉVALUATION 4 FOIS PAR AN	De 6 À 11 Heures de cours hebdomadaire	NON	OUI	NON
FRANCE	Selon disponibilité (examen d'entrée pour certain cycle)	Évaluation continue et examen terminal	Entre 3 et 7 heures selon cycle	OUI	NON	OUI

Tableau 2 : L'enseignement spécialisé de la musique comparé entre France et Taïwan

Concernant l'enseignement artistique, l'organisation politique, administrative et les réglementations dans les deux pays ne sont pas identiques. Tous les élèves taïwanais ont le même accès à l'éducation musicale et son organisation dépend du ministère de l'Éducation Nationale taïwanais. L'enseignement spécialisé de la musique a été construit de manière centralisée à Taïwan, ce qui a abouti à la création d'une "classe sociale différente"<sup>64</sup>. L'impact de « l'aristocratisation » des classes à horaires aménagés se manifeste de différentes manières, l'une d'entre elles est l'examen d'entrée. Étant donné que les élèves issus de la classe moyenne supérieure ont acquis les compétences culturelles requises pour l'apprentissage de la musique à l'école, les parents ayant un statut socio-économique élevé sont mieux à même de fournir à leurs enfants une excellente expérience et un excellent environnement pour l'apprentissage de la musique. Et certains élèves peuvent même recevoir, avant de passer les examens, des cours de professeurs qui seront dans les jurys de l'examen d'entrée. Cela leur permet d'augmenter leurs chances de réussite. Deuxièmement, le prix des instruments de musique affecte indirectement les résultats des examens, en particulier pour les instruments à cordes et à vent. Et en France, la plupart des conservatoires disposent d'instruments de musique qui peuvent être loués aux élèves. Et le dispositif Démos donne également à des enfants issues de familles économiquement défavorisées un accès d'apprendre la musique. En revanche, à Taïwan, l'enseignement spécialisé de la musique est encore réservée à une classe plus aisée.

---

<sup>64</sup> Hung, C.-H. (s.d.). *An Analysis of "the Nobility" in Music-Talented Education from the Views of Cultural Capital and Social Capital*. *Journal of Aesthetic Education*(148), pp. 48-57

### *2.3 Une structure pouvant être assimilée au conservatoire*

En plus des cours de musique, il existe également des établissements dédiés à l'Art à Taïwan. Le programme et les méthodes d'examen ne sont pas exactement les mêmes que ceux des cours de musique, nous expliquerons donc le programme d'une de ses écoles

#### *Les établissements spécialisés Art à Taïwan*

Il y a neuf établissements secondaires et universités à Taïwan qui sont dédiés à l'arts. Trois sont des établissements d'enseignement artistique supérieur et un autre se concentre sur le développement des talents pour l'opéra taïwanais. Les cinq autres lycées, bien qu'ils portent l'appellation "Musique", sont en fait des lycées techniques, qui ont été organisés avec des matières générales en plus des matières artistiques. Il convient de noter que les universités spécialisées en Art à Taiwan contiennent en leur sein des départements de musique, de théâtre, de danse et de beaux-arts. Ce n'est pas comme en France où il existe des établissements spécifiques dédiés aux Beaux-Arts. Dans l'une des universités en arts, en plus de dispenser un enseignement artistique supérieur, cet établissement dispose de classes préparatoires de niveau lycée divisées en deux départements, un pour la musique occidentale et l'autre pour la musique traditionnelle. Cette université d'Art appelée Tainan National University of The Arts se trouve à Tainan, une ville située au sud de Taïwan.

#### *L'histoire de la Tainan National University of The Arts*

En 1996, l'Institut national des arts de Taïwan a été officiellement créé sous le nom de National Tainan College of the Arts. Plusieurs départements y ont été créés : les départements des documents audiovisuels, d'études muséales, d'art plastique et d'histoire de l'art. En 1997 s'y sont adjoints, le département des Arts appliqués, d'architecture, des classes préparatoires dans le département de la musique occidentale, et un Centre d'échanges et de recherches artistique s'internationales. En 1998, un département d'animation audiovisuelle, des classes préparatoires de la musique traditionnelle, et la formation de professeur ont été ajoutés. En 2004, cet institut a été rebaptisé National Tainan University of The Arts. Aujourd'hui, il se compose de cinq départements et de neuf instituts de recherches. Les classes préparatoires dépendantes du département de musique a vu ses matières réorganisées, pourvues d'une durée de sept ans pour faciliter l'enseignement supérieur des élèves.

L'examen d'entrée est ouvert aux élèves ayant terminés leurs études au collège. L'examen

se déroule en deux étapes. En plus du programme général, les élèves reçus dans le département de la musique occidentale ont également des pratiques instrumentales et des pratiques collectives, de la théorie musicale, un cours d'analyse et de recherche musicale et un cours d'art de la performance musicale. Ils reçoivent une heure et demie de cours pour la pratique dominante. Un diplôme de Licence en Musicologie leur sera délivré après sept ans de formation<sup>65</sup>.

Les cours obligatoires sont le mandarin, l'anglais, les mathématiques, l'histoire et la géographie, et le sport. Dans la section musicale obligatoire, l'accent n'est pas mis sur la pratique d'un deuxième instrument, mais il y a des orchestres, de la musique de chambre, de la théorie musicale et de la théorie musicale traditionnelle. En plus des évaluations de chaque semestre, des récitals seront exigés pour la deuxième, troisième et dernière années.

### *L'interprétation de l'instrument joue un rôle important*

Tous les instruments et tous les styles musicaux ne sont pas proposés dans les classes préparatoires. Par exemple, il n'y a pas de jazz ou de musiques actuelles amplifiées, de musique ancienne, de cours de composition ou d'accompagnement dans les classes préparatoires. Tout cela ne sera proposé qu'au niveau de l'enseignement supérieur de la musique. Par conséquent, la plupart des élèves qui entrent dans la phase préparatoire se concentrent sur l'amélioration de leurs compétences instrumentales et ils sont relativement peu exposés aux autres domaines. Madame Su nous a confirmé ce phénomène : « ...c'est dans l'enseignement supérieur de la musique que les élèves sont exposés aux différents genres de musique, comme la MAO et l'électro-acoustique... » « ...il est dommage qu'il y ait moins de coopération entre les différentes disciplines dans les établissements... »<sup>66</sup>. Elle est professeur dans le département d'accompagnement.<sup>67</sup> Elle constate que les classes préparatoires collaborent moins avec les autres départements et que la pluralité musicale n'est pas la norme : « ...je pense en général que le programme pour les jeunes musiciens est trop spécifique, et cela peut aussi être dû à un problème budgétaire. Les élèves doivent payer pour être exposés à d'autres musiques, ce qui rend également les étudiants plus restrictifs... »<sup>68</sup>

Après l'analyse des données ci-dessus, nous avons constaté que, bien qu'il existe des établissements dédiés à l'art à Taïwan, la plupart des programmes d'enseignement spécialisé de la musique sont conçus pour des élèves qui ont déjà une certaine base musicale. L'enseignement musical français, quant à lui, est mis en place avec différents cours pour des

---

<sup>65</sup> À Taïwan, la licence en musicologie comprend un certificat d'interprétation musicale.

<sup>66</sup> Annexe 2

<sup>67</sup> Le département d'accompagnement est dispensé au niveau université.

<sup>68</sup> *Ibid.*

masses ayant des besoins diversifiés. Nous avons interrogé six professeurs de musique et musiciens ayant étudié l'enseignement spécialisé de la musique dans les deux pays. Dans le prochain chapitre, nous analyserons les entretiens menés pour montrer des données pratiques entre les deux pays en termes d'environnement d'enseignement, d'expérience d'enseignement, de comparaison des programmes, de relation enseignant-apprenant, de style d'enseignement et de contenu de l'enseignement.

### **Chapitre 3: Analyse des entretiens réalisés avec des étudiants ayant choisi de s'expatrier pour compléter leur enseignement musical.**

Dans les deux premières parties nous avons donc passé en revue les systèmes d'éducation musicale établis à Taiwan et en France. Cette partie introduira des témoignages, via une enquête faite sur des étudiants qui ont choisi de passer des enseignements à l'autre. Ces témoignages devraient nous permettre de saisir le ressenti de personnes ayant, dans un ordre différent, suivi un enseignement dans les deux systèmes, français et taïwanais. C'est surtout un moyen de saisir des différences dans l'enseignement qui n'apparaissent pas forcément dans l'organisation des systèmes. Notamment sur la manière d'enseigner ou sur la mentalité et la culture différente qui peuvent influencer les professeurs ou l'élève quand ils passent d'un pays à l'autre.

#### *3.1 La culture d'enseignement conditionne en partie la relation enseignant-apprenant*

L'enseignant joue un rôle d'intermédiaire entre la culture et les élèves. À Taïwan, il y a un respect extrême des enseignants dans la culture. Le Confucianisme est enraciné dans la culture nationale et la relation enseignant-apprenant est très influencée par le concept de vertu. Le Confucianisme est originaire de Chine, Taïwan a hérité de cette partie de la tradition. Ce n'est pas une religion, mais une philosophie et une morale qui a influencé toute la société et toutes les strates de son fonctionnement. Les élèves doivent apprendre leurs leçons avec humilité et obéir respectueusement aux ordres donnés. Les enseignants non seulement transmettent le savoir mais aussi les règles de la morale. La transmission du savoir se fait d'une manière univoque. Les élèves s'adressent à l'enseignant en utilisant encore son titre « Professeur » afin de montrer le respect et la déférence.

Le Confucianisme qui préconise une relation enseignant-apprenant harmonieuse ignore les faiblesses humaines. Les enseignants ont un pouvoir dominant et la relation enseignant-apprenant est loin d'être équilibrée. Madame Liao, professeur de piano nous a confirmé cette manière d'enseignement : «...Je suis assez strict avec mes élèves, mais sous l'influence du confucianisme, les parents ne s'opposent pas à ce genre d'enseignement...»<sup>69</sup>. La relation enseignant-apprenant est souvent utilisée en comparant la relation père-fils à Taïwan. « Respectez votre professeur comme vous respectez votre père ». Les élèves sont habitués à ce que les enseignants prennent l'initiative et expriment rarement leurs opinions. « La relation enseignant-apprenant est plutôt un enseignement de haut en bas, où l'enseignant est généralement le sujet et l'étudiant est l'objet...»,

---

<sup>69</sup> Annexe 1

nous dit Madame Wen, professeur de percussions. Quant à ses expériences d'apprentissage musical à Taïwan<sup>70</sup> elle rappelle : «...J'ai eu une punition corporelle ...»<sup>71</sup>, elle souligne ici le fait que les enseignants pouvaient également utiliser des sanctions contre les élèves afin d'atteindre leurs objectifs d'enseignement.

Il ressort d'un vieux dicton chinois qu'épargner la tige, c'est gâter les enfants. Madame Lin, professeur de flûte traversière, confirme l'existence de ce phénomène : «*Quand je ne pouvais pas bien jouer, mon professeur me piquait sur le doigt avec le bout d'un crayon...*»<sup>72</sup>. Même si l'apprentissage de la musique peut s'accompagner d'un certain niveau d'exigence, est-ce que la punition peut toujours garantir un succès d'apprentissage? Selon les recherches modernes en sciences de l'éducation, aucune étude ne peut prouver que la punition corporelle est proportionnelle à l'efficacité scolaire. Certains professeurs pensent que les élèves sont moins 'sages' sans la punition corporelle. Malgré la loi interdisant la punition corporelle<sup>73</sup>, certains parents taïwanais croient encore qu'elle est productive. C'est un sujet de débat.

Qu'en est-il de la relation enseignant-apprenant quelques années après l'interdiction des châtimets corporels<sup>74</sup> ? Comme l'indique Madame Su :

«...Les enseignants jouent le rôle de superviseurs, pour garder un œil sur les élèves à tout moment. Les élèves taïwanais sont généralement plus passifs et les enseignants doivent s'occuper de toute de la progression des élèves...»

«...L'école attend des enseignants qu'ils gardent un œil sur l'avancement des pratiques et même sur la vie quotidienne des élèves...»<sup>75</sup>.

Madame Su, accompagnatrice, a passé six ans à étudier en France et a travaillé comme accompagnatrice pendant cinq ans au Conservatoire après son diplôme au CNSMDP. Aujourd'hui elle est enseignante artistique dans une université spécialisée en arts à Taïwan.

---

<sup>70</sup> Annexe 6

<sup>71</sup> Annexe 6

<sup>72</sup> Annexe 4

<sup>73</sup> L'article 8 de Educational Fundamental Act (Ministère de l'Éducation de Taïwan): Les droits des étudiants à l'apprentissage et à l'éducation, le droit de se développer mentalement et physiquement seront protégés par le pays, et préserveront également les droits des étudiants contre les châtimets mentaux ou corporels et le harcèlement. URL: <https://law.moj.gov.tw/ENG/LawClass/LawAll.aspx?pcode=H0020045> (consulté le 05/05/20)

<sup>74</sup> la loi a été promulguée en 2013

<sup>75</sup> Annexe 2

«...L'enseignant est non seulement l'acteur principal de l'apprentissage de l'élève, mais aussi un peu comme une baby-sitter...»<sup>76</sup>. C'est ainsi qu'elle nous a décrit son travail quotidien à Taïwan. Si l'enseignant est la partie active dans la relation enseignant-apprenant, quelle est la part d'autonomie de l'élève ? Est-elle réduite à sa portion congrue ?

Madame Liao nous a révélé son changement de manière d'enseigner lors de son retour en France, après plusieurs d'année expériences d'enseignement artistique à Taïwan :

*«...J'ai déjà appliqué une approche relativement stricte envers les élèves français, mais les parents des élèves ont réagi en espérant que je ne serais pas trop sévère avec eux. J'ai alors changé ma méthode d'enseignement, en utilisant une approche plus douce pour les élèves...»<sup>77</sup>.*

L'usage de la punition, les degrés de sévérité à utiliser par le professeur, vis à vis de son élève, variant d'un pays à un autre perturbent ou peuvent perturber un professeur s'étant formé dans les deux systèmes en question ici. Cette perturbation est connu des chercheurs, Marcel Postic l'écrit : « L'enseignant, ébranlé par les diverses remises en cause de son rôle et de ses modes d'action pédagogique, n'a plus de modèle stable. Même s'il opte, par conviction, pour des principes généraux, tels que le respect de la liberté de l'enfant, le développement de son autonomie, il ne sait plus quelles structures mettre en place, parce qu'il se rend compte que la solution pédagogique est insuffisante à elle seule, et qu'elle doit se relier à une transformation de l'ensemble du système éducatif.<sup>78</sup>» Et quand les systèmes et la culture d'enseignement ne peuvent pas être changés immédiatement. La méthode d'enseignement devrait varier selon la structure institutionnelle, la composition de la classe et le contexte social et culturel, tout en respectant l'élève.

### *3.2 Le rôle de l'interaction entre apprenants et enseignants, la place de la parole de l'élève*

«...je préférerais la manière d'enseignement à Taïwan, je pense que les français ne sont pas très disciplinés....». «...j'ai beaucoup amélioré la technique de chant à Taïwan...». C'est ainsi que Nathalie, chanteuse mezzo-soprano, nous raconte son apprentissage musical à Taïwan. Elle a suivi des cours formels et informels à Taïwan. Ces enseignements lui ont apporté un premier prix lors d'un prestigieux concours<sup>79</sup>. Nathalie est l'une des rares françaises à avoir étudié la musique à Taïwan. En raison des contraintes de temps de cette étude, nous n'avons pas pu trouver d'autres

---

<sup>76</sup> Annexe 2

<sup>77</sup> Annex 1

<sup>78</sup> Meirieu, P. (2012, 1<sup>er</sup> éd. 1991). *Le choix d'éduquer éthique et pédagogie* (éd. 11e). Paris: ESF éditeur.

<sup>79</sup> Annexe 5. Nathalie a remporté le premier prix du 2019 Taiwan International Classical And Traditional Music Award (Catégorie : Foreign language vocal works Adult)

profils similaires. Cependant, l'expérience de Nathalie reflète l'importance accordée à la technique dans l'enseignement artistique de la musique à Taïwan.

Madame Wen confirme ces différentes approches éducatives :

*« ...j'ai l'impression que les professeurs français voulaient que nous exprimions notre opinion. J'avais l'habitude d'écouter le professeur et de répondre simplement à ses questions à Taïwan. Mes camarades français avaient souvent l'impression que j'étais une bonne causeuse, mais quand j'avais besoin de répondre au professeur dans la classe, je ne savais pas quoi dire. Ils pensaient que j'étais timide, mais en fait, cette manière d'exprimer ses sentiments est très différente à Taïwan. Je ne m'y suis toujours pas habitué.<sup>80</sup>»*

*« À Taïwan, les cours sont davantage axés sur les objectifs, dans l'intérêt de l'examen final. Les élèves taïwanais auront très peur de parler et auront le sentiment que leurs réponses ne sont pas bonnes. Et l'éducation en France se concentre sur le processus de discussion, en encourageant les élèves à exprimer leurs opinions...<sup>81</sup>».*

Madame Lin, professeur de flûte traversière, confirme également cette idée : «...j'ai appris à m'exprimer, ici, en France, et lorsque j'étudiais à Taïwan, je n'avais pas cette possibilité d'avoir telle manière d'enseignement...». Elle nous a raconté ses expériences en tant qu'élève en France. Cette différente approche d'enseignement a enrichi tant son interprétation, que sa méthode d'enseignement.

Dans l'enseignement spécialisé de la musique dans les deux pays, nous constatons souvent un manque de communication entre les enseignants et les élèves. Si l'enseignant dirige unilatéralement le cours, les élèves ne font qu'une performance répétitive et ne peuvent développer ni leurs personnalités ni leurs créativité. En outre, si l'enseignant utilise la punition ou une attitude menaçante pour faire progresser les élèves, ceux-ci peuvent se sentir anxieux et avoir peur d'apprendre, ce qui rendra le cours inefficace et condamnera la relation enseignant-apprenant à l'échec.

Les enseignants doivent pouvoir utiliser différentes méthodes d'enseignement en fonction des conditions de l'environnement. Kurt Lewin<sup>82</sup> a constaté trois styles de leadership au sein d'un groupe d'enfants : autocratique, démocratique et laisser-faire. Outre les trois styles de

---

<sup>80</sup> Annexe 6

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Le psychologue allemand Kurt Lewin est le fondateur de la psychologie sociale, qui est basée sur le concept de psychologie complète pour expliquer tout comportement humain en relation avec l'environnement

leadership de Kurt Lewin, les cinq types proposés par Daniel Tomal<sup>83</sup> nous semblent plus complets et plus détaillés. En tenant compte de la nuance entre le niveau de 'contrôle' des règles de mise en œuvre et le niveau de 'soutien' pour les étudiants dans la classe, il a divisé en cinq types les méthodes de gestion des enseignants.

- a) Type de négociation: contrôle élevé et beaucoup d'encouragements. Les enseignants, lorsqu'ils enseignent aux étudiants, ils dirigent l'enseignement en donnant des consignes, mais restent disposés à accepter les remarques des étudiants et à travailler avec eux de manière coopérative.
- b) Type de support : soutien élevé et contrôle faible. Les enseignants sont «gentils et humbles», ils n'occupent pas une position d'autorité, ils sont centrés sur les étudiants, cherchant l'harmonie dans la relation professeurs-élèves.
- c) Type de compromis : soutien et contrôle modéré. Les enseignants adoptent souvent des stratégies de style libre et de compromis lorsqu'ils enseignent. Ils enfreignent parfois les normes en vigueur ce qui entraînent des incohérences dans la discipline.
- d) Type d'exécuteur : soutien faible et contrôle élevé. Les enseignants insistent sur leur position et contrôlent les élèves de manière dévalorisante et menaçante pour que les élèves se sentent effrayés et soumis.
- e) Type de l'abdication : soutien faible et contrôle faible. Les enseignants évitent toujours les problèmes quand ils enseignent aux étudiants. Ils ont une attitude froide envers les étudiants et les négligent souvent. Ils n'ont pas d'exigences et ils ne donnent aucun soutien émotionnel.

Les recherches de Kurt Lewin et Daniel Tomal sont basées sur des groupes d'élèves, pas des cours individuels, et ils ont utilisé les classes générales comme échantillon. Dans l'environnement de l'enseignement, d'autres facteurs affectent la relation enseignant-apprenant. Bien que la plupart des séances d'enseignement de la musique soient des leçons individuelles, certains concepts de ces chercheurs peuvent y être appliqués. Les enseignants qui utilisent souvent la communication émotionnelle et la sollicitude ont un impact positif sur la relation enseignant-apprenant. Il est sans doute plus fructueux de supprimer la position d'autorité, parce que la relation enseignant-apprenant n'est pas uniquement une relation "dominante-subordonnée" : elle doit faire l'objet d'échanges dans le cadre d'une relation apaisée, voire harmonieuse.

Lorsque les élèves commettent des erreurs ou rencontrent des problèmes, il est contre-productif de les punir aveuglément, au contraire, ils doivent pouvoir exprimer leur intérêt pour l'élève et faire preuve d'empathie au bon moment. Ils doivent pouvoir prendre soin de leurs élèves

---

<sup>83</sup> Tomal, Daniel R.(2001) *A Comparison of Elementary and High School Teacher Discipline Styles*. American Secondary Education, Vol. 30, 1, pp. 38-45.

grâce à une communication à double sens et les comprendre afin de les aider et de les guider efficacement pour résoudre les problèmes et progresser. Les enseignants peuvent également se rapprocher des élèves par des activités diverses visant à atteindre plus efficacement les objectifs pédagogiques. Le but de la théorie de l'éducation consiste à fournir des outils pédagogiques aux enseignants qui doivent par la suite faire preuve de discernement car la diversité est la norme dans l'enseignement.

## Conclusion

Nous nous posions, dans l'introduction, la question de savoir si des élèves ayant commencé leur apprentissage musical dans un pays pouvaient avoir des problèmes d'adaptation en continuant dans un autre pays. Et, si oui, quelles sont ces difficultés et quel en sont les degrés ? Des musiciens taiwanais ayant suivi leur formation initiale dans leur pays peuvent-ils s'adapter au système d'éducation français ? Et réciproquement pour un musicien français.

Nous avons constaté dans notre chapitre liminaire, et cela sans surprise, que l'utilisation de la musique classique occidentale est souvent une base pour commencer à apprendre la musique avec sa théorie et ses notations et qu'à priori l'apprendre ici ou là ne devrait rien changer pour les élèves. Ensuite, nous avons restreint notre recherche sur les établissements scolaires. Et là, nous avons découvert que l'enseignement musical taiwanais et l'enseignement musical français étaient similaires dans l'organisation, telles que les classes aménagées, ou les instruments enseignés. Bien sûr il y a des différences, le système des conservatoires en France qui maille le pays offre de nombreuses possibilités d'enseignement pour tous les niveaux. Ou encore les systèmes des universités en arts qui proposent que l'enseignement supérieur à Taïwan.

Selon les entretiens que nous avons pu mener, nous avons découvert les difficultés que peuvent rencontrer les élèves en musique qui choisissent de s'expatrier pour progresser. Nous le répétons, nous sommes conscient de la minceur de notre enquête. Ce ne sont là que des pistes de recherche, comme des indicateurs partiels. Ces entretiens nous ont été extrêmement instructifs et peuvent servir de base pour des recherches plus approfondies. Ils nous ont permis de mettre en perspective les deux systèmes. Ils n'est pas ici question des difficultés rencontrées avec la langue ou les soucis quotidiens de la vie en France, soucis administratifs par exemple. Les difficultés que nous avons déduites sont au niveau de l'enseignement musical et les systèmes qui ont été influencés par deux cultures éloignées.

Pour beaucoup des élèves, la France est un des berceaux de la musique classique occidentale et les élèves sont conscients que leur apprentissage ne peut effacer des siècles de culture. D'abord lorsque les élèves taiwanais arrivent en France, leur jeu instrumental est jugé trop mécanique. Leur qualité technique n'est nullement mise en cause, mais c'est la manière de l'interprétation qui ne convient pas à leurs professeurs français. Nous pourrions objecter que cela reste un peu un jugement subjectif, comme toute interprétation.

Le problème majeur que rencontre les élèves taïwanais en France, touche à l'enseignement. Non la musique, non le sujet de l'enseignement mais la manière d'enseigner, la pédagogie. Le rôle du professeur, son rapport à l'élève est différent entre les deux pays. Taiwan reste encore un pays attaché à sa tradition confucéenne. La parole du professeur est sacrée et ne peut être mise en doute. L'étudiant confucéen écoute le maître et note ce qu'il dit à la lettre. Et le système d'examen est souvent une manière de « ressortir » le cours sans esprit critique, sans discussion. C'est une vision étroite de la pensée de Confucius, mais nous devons ici la prendre en compte puisque c'est cette vision qui est appliquée à l'enseignement à Taiwan, et dans de nombreux pays asiatique : le respect des maîtres comme des anciens. Cela implique une certaine pudeur, c'est à dire qu'on ne doit pas montrer ses sentiments non plus.

Bien sûr, l'éducation en France a une philosophie opposée à cela, le rapport du maître à l'élève n'est pas dans la férule mais dans l'ouverture, le dialogue. L'enseignant français n'est pas là pour imposer un savoir, mais pour aider à « accoucher » de la personnalité de l'élève. L'étudiant doit se révéler pendant le cours et non pas subir un savoir. Cela nous donne une piste aussi pour comprendre aussi le jeu « mécanique » des étudiants taïwanais dont nous avons parlé plus haut. La pudeur et l'éducation « de répétition » de la parole du maître interdit à l'instrumentiste de sortir du carcan d'un suivi stricte des partitions.

Le chapitre deux de notre mémoire a aussi mis en évidence le rapport que les professeurs entretiennent entre-eux. Les professeurs dans les établissements français interagissent, discutent de la destinée et de l'organisation de l'établissement, débattent sur la pédagogie, en un mots ils sont responsabilisés vis à vis des élèves et de leur établissement. Ce n'est pas vraiment le cas des professeurs taïwanais. Nous avons vu ce cas limite des professeurs avec trop peu élèves dans leur classe, qui doivent absolument développer leur notoriété en axant toute leur pédagogie sur les concours pour devenir le « Professeur qui fait réussir l'examen », ce qui implique que les professeurs taïwanais sont plus dans la confrontation que dans la collaboration, parfois. Mais nous avons vu aussi que la politique de la compétition musicale entraîne aussi les élèves à ne travailler, avec l'aval de leur professeur, que trois minutes d'une partition, trois minutes qu'ils joueront de concours en concours tout au long de leur cursus.

Quoi qu'il en soit, ce rapport au professeur à l'enseignement et ressenti comme une grande difficulté par les élèves qui viennent poursuivre leur cursus en France et cela leur demande un énorme effort sur eux-mêmes, et un rejet de tout ce qui leur a été inculqué durant leur éducation. Ils doivent apprendre à s'exprimer, mais n'est-ce pas le but de la musique aussi ?



## Annexes

### Annexe 1

#### ***Entretiens avec une professeur de piano en CRD le 09/12/2019***

*Quel est votre parcours musical ?*

Après avoir terminé mes études au lycée à Taiwan, je suis venue en France. J'ai suivi des classes à horaires aménagés jusqu'au lycée. Avant de suivre des cours de musique, j'avais pris des cours particuliers. J'ai étudié en France pendant environ sept ans au conservatoire, et, après avoir terminé mes études, je suis retournée à Taiwan pour donner des cours de piano.

*Le choix de la classe de musique est-il volontaire ou dû un à conseil parental ?*

Avec le soutien de ma famille. Mes parents m'ont encouragée dans cette voie.

*Pourquoi avoir choisi la France ?*

J'ai de la famille qui vit en France. Elle m'a suggéré de venir d'étudier en France par la suite.

*Comment définiriez-vous la relation enseignant-apprenant à Taïwan ?*

À mon époque, il y avait une pression pour passer les évaluations, comme aujourd'hui, mais les professeurs étaient plus stricts, des punitions physiques étaient infligées et les professeurs étaient plus exigeants avec les élèves. Mais grâce à cette manière d'enseigner, je trouve que ma technique pour jouer des instruments est plus solide. Lorsque j'enseigne moi-même, j'adopte également une approche plus rigoureuse. Je suis assez stricte avec mes élèves, mais sous l'influence du confucianisme, les parents ne s'opposent pas à ce genre d'enseignement. Les parents collaborent avec le professeur. J'expliquais aussi les raisons pour lesquelles je m'énervais aux élèves. La plupart des élèves suivaient beaucoup les consignes et les instructions du professeur. J'organisais également un pot avec mes élèves à la fin du semestre pour voir un moment affectif avec eux. Les élèves étaient en fait plus reconnaissants envers leurs professeurs malgré leur enseignement rigoureux.

*Vous avez tant d'années d'expérience dans l'enseignement musical, quels sont donc les principaux styles de musique enseignés à Taïwan ?*

Je n'enseigne que la musique classique occidentale avec mes élèves à Taïwan. C'est vrai que nous ne jouons pas très souvent de la musique taïwanaise. Les examens des classes de musique taïwanaises ne comporteront pas de pièces du compositeur taïwanais Ma Shui-long, par exemple. Le principal répertoire est la musique classique occidentale, et les leçons de piano pour la majorité sont telles que le répertoire d'examen est principalement occidental. Le répertoire des examens est principalement composé de musique classique occidentale. En raison de l'enthousiasme des

élèves pour la participation aux concours de musique, la plupart des enseignants choisissent des morceaux techniquement difficiles pour leurs élèves, et le programme d'études est conçu en mettant moins l'accent sur le travail de groupe, comme la musique de chambre par exemple.

*Les professeurs ne veulent donc pas en discuter entre eux ?*

Le contenu des réunions concerne généralement une amélioration des règles et il n'y a pas beaucoup de discussions sur le contenu de cours.

Et la relation enseignant-apprenant en France est-elle similaire à Taïwan?

Je faisais des remplaçants au conservatoire, où j'enseignais à des élèves de 1 à 3 cycles. J'ai déjà utilisé une approche relativement stricte envers les élèves français, mais les parents des élèves ont réagi en espérant que je ne serais pas si sévère avec leur enfant. Après cela, j'ai alors changé la manière d'enseigner, je suis moins exigeante maintenant.

*Que pensez-vous du système d'enseignement musical en France ?*

Le système met l'accent sur la nécessité de rendre la musique accessible à tous, de sorte que tous les jeunes étudiants puissent se présenter au conservatoire. Les élèves du 1 cycle du conservatoire où j'étais remplaçante, ont des cours de musique de chambre et ils développent leur capacité à jouer collectivement depuis leur enfance. Les conservatoires proposent également un cycle d'éveil musical pour que les enfants puissent découvrir la musique. Le cours du premier cycle ne dure que 15 à 20 minutes, le temps du cours est donc relativement bref par rapport à Taïwan. En raison du petit nombre d'heures de cours, la progression de la classe est assez limitée.

*Quel est votre avis sur le système d'enseignement musical à Taïwan ?*

Il y a un concours d'entrée avant d'entrer dans les classes à horaires aménagés à Taïwan, la plupart des élèves ont déjà une certaine base pour jouer des instruments de musique avant d'entrer dans ces classes. Une leçon dure 45 minutes après l'entrée dans la classe. Les élèves passent deux examens par semestre et ont un esprit plus compétiteur les uns par rapport aux autres, ce qui leur permet de pratiquer plus activement leurs instruments. Les étudiants participeront activement au concours car les résultats des concours, hors campus, leur donneront des points supplémentaires pour la poursuite de leurs études. Certains des élèves à qui j'ai enseigné m'ont dit qu'ils passaient beaucoup de temps à pratiquer leurs instruments lorsqu'ils étaient dans les classes à horaires aménagés, et qu'ils ont une meilleure base technique. Au contraire, après l'entrée dans l'enseignement supérieur, il est plus difficile de pratiquer l'instrument, car il n'y a pas d'enseignant pour suivre leurs progrès.

Mais, il y a moins de coopération entre les différentes disciplines. Les élèves se produisent en fait sur relativement peu de scènes. Le concert de la classe n'a lieu qu'une fois par an. Il existe également une rivalité parmi les enseignants. Comme il y a plus de professeurs que d'élèves dans une classe de musique à Taïwan, tous les professeurs n'ont pas d'élèves, et les parents jugent la qualité de l'enseignement du professeur en fonction des résultats aux tests ou aux concours des élèves de la classe. La façon dont les concours de musique sont menés fait que les élèves ne pratiquent leur répertoires que pendant les trois premières minutes du morceau, selon les besoins. J'ai également rencontré des élèves qui ont pratiqué la même chanson de l'école élémentaire jusqu'au lycée et ont passé les évaluations et les concours en utilisant la même chanson.

*Vos élèves prennent-ils des cours particuliers avec vous avant d'entrer dans les classes à horaires aménagés ?*

Certains d'entre eux le font. Toutefois, la plupart des élèves choisiront d'abord d'apprendre la musique en groupe, par exemple en utilisant la méthode Aesthetic Orff ou la méthode Yamaha. Aesthetic Orff met l'accent sur le lien entre la musique par le biais du récit et du théâtre, mais apporte également un développement harmonieux de la personnalité des enfants. Par exemple, une unité est basée sur l'histoire du petit papillon, mettant l'accent sur la vie en groupe et sur le fait de ne pas avoir de situations qui excluent les autres. La méthode de Yamaha souligne la nécessité pour chaque élève d'apprendre un clavier. Ces deux systèmes sont des moyens courants de se lancer dans l'apprentissage de la musique à Taïwan, mais ces deux systèmes sont des cours en groupe et ne sont donc pas spécialisés dans l'apprentissage des instruments de musique. La pratique instrumentale est toujours via un cours particulier avant d'entrer dans les classes à horaire à aménagés. À Taïwan, les étudiants sont formés à jouer des instruments de musique dès leur plus jeune âge, mais ils sont moins aptes à apprécier la musique.... Les étudiants sont moins susceptibles d'assister à des concerts, des expositions et d'autres manifestations artistiques et culturelles. Mon fils et ma fille, qui étudient ici, les écoles françaises les emmènent souvent dans les musées...

## Annexe 2

### ***Entretiens avec une accompagnatrice taiwanaise à l'université dédié à l'arts le 22/02/2020***

*Quel est votre parcours musical ?*

J'ai commencé par la méthode Yamaha, dont la rythmique corporelle, le chant et le clavier..., et par des cours particuliers. J'ai été admise aux classes à horaires aménagés à l'école élémentaire. J'ai toujours été dans les classes à horaires aménagés jusqu'au collège. J'ai d'abord étudié en Autriche pendant sept ans, puis je suis venue en France dans un conservatoire. Je venais de terminer un cycle spécialisé et de perfectionnement avant d'entrer au CNSMP. Je jouais du piano et du violon quand j'étais à Taiwan. Quand je suis arrivé en France, je suis entrée dans une classes de piano et d'accompagnement au conservatoire.

*Vous avez choisi d'étudier à l'étranger très tôt. Est-ce que cette décision vient de vous ?*

Ma famille a été très positive vis à vis mon choix pour la musique, et je m'y intéresse beaucoup moi-même. Lorsque j'étais à Taïwan dans la classes à horaires aménagés, mon professeur m'a également suggéré d'aller étudier à l'étranger plus tôt.

*Comment définiriez-vous la relation enseignant-apprenant à Taïwan ?*

L'approche plus rigoureuse adoptée par les enseignants artistique à Taiwan. Bien qu'il y ait parfois eu des punitions physiques, l'approche du professeur ne m'a pas fait perdre l'intérêt pour apprendre la musique. La plupart des enseignants adoptent une approche stricte, mais si mon professeur est mécontent, il y a toujours une raison, ce qui me semble plus logique.

*Et la relation enseignant-apprenant en France est-elle similaire à celle en vigueur à Taïwan?*

Les professeurs au CNSMDP sont également plus stricts, mais c'était plutôt une approche plus rigoureuse. Les professeurs que j'ai rencontrés ne donnaient pas de punition physique. Les professeurs français donnent aux élèves l'espace nécessaire pour être autonomes.

*Comment avez-vous enseigné lorsque vous étiez en France ?*

Je travaillais comme accompagnatrice dans les conservatoires, ce qui demande relativement peu d'enseignement, mais je passe beaucoup de temps à observer les autres professeurs dans les autres classes. Le rôle du professeur français est plutôt complémentaire, et la confiance est plus forte entre le professeur et l'élève. Les enseignants ne sont pas supérieurs aux élèves et les élèves sont prêts à réfléchir à leurs propres opinions dans le cadre d'une discussion. Les élèves sont plus proactifs dans la recherche d'informations

*En tant qu'enseignant artistique à Taïwan , comment enseignez-vous ?*

J'enseigne dans une université dédiée à l'arts à Taiwan. Outre les classes préparatoires de musique de sept ans. L'école dispense, dans plusieurs départements, de la musique traditionnelle, mais possède aussi des départements pour la documentations audiovisuelles, d'études muséales, d'art plastique et d'histoire, un département des Arts appliqués, d'architecture... J'enseigne au département d'accompagnement, et son système est relativement similaire à celui des écoles étrangères dédiées à l'arts. La plupart des mes élèves sont venus de classes à horaires aménagés. Ils sont entrés dans notre école après avoir terminé leur licence. Actuellement, il n'y a pas d'enseignement pour l'accompagnement dans les classes à horaires aménagés. La plupart des élèves ont une expérience d'accompagnateur au piano, mais ils n'ont jamais suivi une formation complète et systématique. J'utilise à la fois du matériel pédagogique taïwanais et français dans mes cours, et les méthodes d'enseignement seront légèrement différentes selon les élèves.

*Décrivez-nous votre relation avec les élèves?*

L'enseignant joue le rôle d'un superviseur, gardant un œil sur les élèves à tout moment. Les élèves taïwanais sont généralement plus passifs, ce qui oblige l'enseignant à organiser tous les progrès de l'apprentissage. J'enseigne généralement en utilisant une approche de haut en bas. Les élèves taïwanais sont plus obéissants, ils donnent rarement leurs opinions personnelles dans la classe et écoutent surtout avec attention les instructions du professeur pour jouer de la musique. Si nous ne gardons pas un œil sur les élèves, l'enseignant sera imposé par les responsables du département. L'école attend des enseignants qu'ils gardent un œil sur l'avancement des pratiques et même sur la vie quotidienne des élèves. L'enseignant est non seulement l'acteur principal de l'apprentissage de l'élève, mais aussi un peu comme une baby-sitter.

*Que pensez-vous des caractéristiques de l'enseignement musical à Taïwan et en France ?*

L'attitude des élèves taïwanais à l'égard de l'apprentissage de la musique est orientée vers un objectif et ils ne pratiquent que lorsqu'ils ont un examen. Comme pour les élèves, des cours de musique suivent un enseignement axé sur les évaluations. De nombreux élèves ne s'entraînent que quelques minutes car les jurys n'écoutent pas l'intégralité des morceaux pendant l'examen. Les élèves sont également moins enclins à assister à des spectacles artistiques. Je pense en générale que le programme pour les jeunes musiciens taïwanais est trop spécifique, et cela peut aussi être dû à un problème budgétaire. Les élèves doivent payer pour être exposés à d'autres musiques, ce qui rend également les étudiants plus restrictifs. C'est dans l'enseignement supérieur de la musique que les élèves sont exposés aux différents genres de musique, comme la MAO et l'électro-acoustique. Il est dommage qu'il y ait moins de coopération entre les différentes disciplines dans les établissements. La plupart des élèves à Taïwan se concentrent encore trop sur

la musique classique occidentale d'avant le XX<sup>e</sup> siècle. L'exposition des élèves français à la musique de toutes les époques est plus importante. En France notamment, il est plus facile d'accéder à la musique contemporaine et les élèves sont plus réceptifs à la musique contemporaine. La formation musicale en France accorde plus d'attention à l'apprentissage du rythme, en général les élèves français ont un meilleur sens du rythme. Par contre, les cours d'instruments ou vocaux en France sont plus courts qu'à Taïwan. Les élèves taïwanais ont d'une durée de classe plus longue, environ une heure et demie. La plupart des élèves français apprennent un instrument, contrairement à Taiwan où ils doivent apprendre le piano dans les classes à horaires aménagés. Pour moi, je pense que le conservatoire facilite l'accès aux carrières professionnelles. Lorsque j'étais au conservatoire pour apprendre l'accompagnement, mon professeur nous a emmenés dans un environnement de travail pour nous donner une connaissance du métier.

### Annexe 3

#### ***Entretiens avec une accompagnatrice en CRC le 23/02/2020***

*Quel est votre parcours musical ?*

Ma mère est professeure de piano. J'ai débuté la pratique musicale avec elle. J'ai commencé à apprendre un deuxième instrument à l'âge de trois ans et demi, en utilisant la méthode de Carl Orff et en recevant une formation de base en musique rythmique, et des cours théoriques. C'était l'apprentissage typique pour les jeunes musiciens. Je suis allée aux classes à horaires aménagés de l'école élémentaire au lycée, puis j'étais prise dans une université dédiée aux Arts. Après avoir terminé ma licence, j'ai décidé de venir en France. J'ai suivi mes études au conservatoire pendant cinq ans et maintenant je suis enseignant dans deux conservatoires.

*Le choix d'entrer à la classe à horaires aménagés, était-il volontaire ou dû à un conseil parental ?*

Mes parents m'ont conseillé de passer l'examen, je ne savais pas trop à quoi il servait avant d'entrer dans la classes à horaires aménagés. Ma famille est très favorable à mon choix pour la musique.

*Comment définiriez-vous la relation enseignant-apprenant à Taïwan ?*

J'ai une bonne relation avec mes professeurs, ils sont très stricts dans leurs manières d'enseigner, mais en gros, je m'entends bien en classe. Il y a une mentalité de compétition parmi les enseignants artistiques. En particulier avant le concours ou l'évaluation, la façon dont les enseignants s'entendent entre eux peut également affecter les notes des élèves. Par exemple, les enseignants qui ne s'entendent pas entre eux donneront aux autres élèves une mauvaise note.

*Et la relation enseignant-apprenant en France est-elle similaire à celle à Taïwan ?*

Les professeurs français donnent aux élèves plus de place pour l'autonomie. Il y a aussi des professeurs français stricts, mais tout est dans l'expression. Je n'ai pas rencontré de professeur qui punissent les élèves. Lorsque vous êtes étudiant en France, vous devez être plus actif dans la recherche, le professeur ne vous suivent pas toujours et tout le temps de classe comme à Taïwan. La durée d'une leçon est courte et nous ne passons pas autant de temps avec les professeurs au final.

*En tant qu'enseignant artistique en France, comment enseignez-vous ?*

J'adopte une approche de discussion dans mon enseignement, et les élèves sont heureux de partager leurs opinions. Pour moi, la relation entre les enseignants et les élèves est égale en France.

*Que pensez-vous du système d'enseignement musical en France ?*

Les étudiants français sont plus susceptibles d'être exposés à différents types de musique. En France notamment, il est plus facile d'accéder à la musique contemporaine. La plupart des élèves apprennent simplement un seul instrument, contrairement à la classe à horaires aménagés à Taïwan qui nécessitent des notions de clavier dès le plus jeune âge.

#### Annexe 4

##### ***Entretiens avec une professeure taïwanaise de flûte traversière le 07/03/2020***

*Quel est votre parcours musical?*

J'ai commencé avec la méthode Yamaha par l'apprentissage du piano électronique. Je ne suis entrée à la classe à horaires aménagés qu'au lycée. Je voulais entrer plus tôt, mais je n'ai pas réussi le concours d'entrée avant le collège. J'ai été admise dans une classe qui proposait des pratiques musicales, mais ce n'est pas la classe à horaires aménagés. Il n'y a pas autant de cours de musique que dans les classes à horaires aménagés. Nous avons pas eu de cours de théorie musicale, ni de cours instrumentaux. Il y avait seulement des répétitions collectives après l'école. Je suis passée. Après cela, j'ai passé un deuxième concours d'entrée pour entrer dans la classe à horaires aménagés. Puis je suis venue en France après ma licence de musicologie à l'université.

*Le choix de la classe de musique était-il volontaire ou dû un à conseil parental ?*

Ma famille est favorable à cette voie et il n'y avait pas d'objection particulière.

*Pourquoi avez-vous choisi d'étudier en France ?*

L'idée d'étudier en France vient d'un camarade lorsque j'étais dans la classe à horaires aménagés. Il est venu en France plus tôt que moi. C'est grâce à lui que j'ai eu l'idée d'étudier à l'étranger.

*Comment définiriez-vous la relation enseignant-apprenant à Taïwan ?*

Les enseignants étaient comme des dieux pour moi. Je ne suis jamais opposée à mes professeurs. J'ai eu des professeurs assez stricts pendant mon apprentissage musical. Il y avait une fois, quand je ne pouvais pas bien jouer, mon professeur me piquait sur le doigt avec le bout d'un crayon. Elle n'a peut-être pas fait exprès, mais je n'ai rien dit. J'étais très jeune à l'époque.

*Et la relation enseignant-apprenant en France est-elle similaire à celle à Taïwan?*

Je n'avais pas l'habitude, au début, la manière d'enseigner en France. On ne m'avait jamais laissé autant de liberté pour apprendre la musique. Les professeurs en France ne m'ont pas surveillé pour la progression comme ceux que j'avais rencontrés à Taïwan. Mais j'ai appris à m'exprimer ici. Lorsque j'étudiais à Taïwan, il n'y avait pas moyen de s'exprimer autant.

*En tant qu'enseignant artistique en France, comment enseignez-vous ?*

J'ai donné des cours particuliers en France. J'enseignais davantage lorsque je rencontrais des étudiants motivés pour apprendre, et, je ne les poussais pas lorsque je rencontrais des étudiants moins motivés pour apprendre. Une fois, j'ai rencontré une amie taïwanaise qui a entendu parler de mon style d'enseignement et qui m'a dit que si elle avait rencontré un professeur comme moi

avant, elle n'aurait pas arrêté à apprendre la musique.

*Que pensez-vous du système d'enseignement musical en France ?*

Je pratiquais activement la musique de chambre en France, mais à Taïwan, je avais moins d'occasions de jouer de la musique de chambre. J'ai beaucoup d'élèves qui ne veulent pas aller en FM au conservatoire. Ils préfèrent suivre des cours particuliers. Ensuite, en France, comme il n'y a pas beaucoup d'examens, je pense que les étudiants ne sont pas très exigeants comme les élèves taïwanais. Ils sont parfois un peu lâchés.

*Quel est votre avis sur le système d'enseignement musical à Taïwan ?*

Les examens de fin de semestre sont importants et l'essentiel de la pratique est consacré aux examens. La musique que j'ai apprise à Taïwan est souvent la musique classique occidentale, un peu baroque, et maintenant j'ai appris la musique contemporain depuis mon arrivée en France. Les élèves taïwanais pensent peut-être encore que l'enseignement à l'étranger est le meilleur, mais ils ont oublié que nous avons en fait beaucoup de choses à développer.

## Annexe 5

### ***Entretiens avec une chanteuse mezzo-soprano française le 14/03/2020***

*Quel est votre parcours musical ?*

Alors moi, je travaillais dans une compagnie d'assurance. Depuis que j'étais jeune je voulais faire de la musique. Contrairement aux parents taïwanais qui offrent cela à leurs enfants, les français ne font pas ça. Il faut aller travailler, finir les études, donc c'était pas un métier pour ma maman. Elle pensait que la musique n'est pas un métier. Donc elle n'a pas voulu que je le fasse. Et puis j'ai donc travaillé dans l'assurance. Mais après, bah, c'était plus fort que moi. Donc, j'ai commencé à chercher au conservatoire, car je suis de Dijon. Et j'ai commencé au conservatoire de Dijon. Eh, il y avait des cours privés donnés par mon ancien professeur, un professeur de chant à qui j'ai pu demander... Je lui ai demandé comment, si je voulais être chanteuse, ça se passerait. Il m'a répondu : surtout, ne faites pas...parce que c'est trop difficile. C'est assez long... Voilà. C'était plutôt sur ce point là. Ce n'était pas une questions de la voix. C'était la question de : c'est trop long et difficile comme métier.

*C'était en même temps que vous faisiez vos études actuaire en assurances ?*

J'étais en train de travailler, mais je n'avais pas encore commencé. Car je ne savais pas comment faire. Quand vous commencez la musique enfants à Taïwan, les parents commencent à mettre leurs enfants chez Yamaha et des choses comme ça. Bah... C'est toute une progression, si vous voulez, naturel qui se fait. Quand vous arrivez à un niveau, vous cherchez un professeur spécialisé. Tous sont comme ça. Mais moi, je n'ai pas fait comme cela. J'avais 28 ans et j'étais à Dijon. Après le conservatoire a fermé la classe de chant. J'étais très triste. On avait commencé à travailler avec mon professeur...

*Pourquoi avez-vous choisi de venir à Taïwan ?*

Grâce à mon mari, je suis mariée, j'ai des enfants. Je suis allée d'abord aux Etats-Unis. Et là, je suis encore au cours privé avec un professeur de chant à l'université d'Illinois. Et puis, mon mari a trouvé un travail à Taïwan. Et c'est là, pour moi, que l'aventure a commencé. Parce que là, j'avais l'impression que je m'arrêtais pas de progresser et j'ai pu rencontrer des professeurs qui m'ont apportés beaucoup de choses. Je suis arrivée à Taïwan et j'ai eu mon troisième bébé. J'ai rencontré mon professeur de chant. C'est avec elle que j'ai appris comment être sur scène. Et j'ai aussi fait un concert avec un petit orchestre à Taïwan.

*Comment définiriez-vous la relation enseignant-apprenant à Taïwan ?*

Je ne pense pas que les professeurs à Taïwan aient une posture autoritaire...mais je pense que, si le professeur n'est pas strict, on ne peut pas avancer...il faut que les professeur poussent un peu les élèves... mais il faut aussi savoir d'encourager les élèves... parce que je suis très exigeante pour l'enseignement musical. Ce que j'ai reçu à Taïwan. C'était un peu dur, mais cela ne m'a pas déprimé. Je préfère les professeur soient un peu durs avec moi...

*Et la relation enseignant-apprenant en France est-elle similaire à celle à Taïwan?*

Je ne sais pas...parce que je suis passé par le cours privé... et, parfois, je ne suis pas sûre de savoir si les gens donnent les cours juste pour gagner leur vie... ou s'ils sont très motivés pour enseigner... j'étais jeune... je n'ai pas la même vision maintenant...il y a ça qui frottent aussi...

*Quel est le style de musique qui était enseigné lors de votre parcours musical à Taïwan ?*

Je suis chanteuse...je ne chante que les opéras...je n'aime pas trop les autres types de musique. Je suis avec Martina Su qui est très connue... au niveau du chant à Taïwan...et j'ai travaillé avec elle pendant plus de sept ans. Elle m'a vraiment discipliné. Elle m'a décroisé. Tout ce qui est au niveau de la position, de l'air. Parce que c'est très important. C'est l'énergie de l'air qui se situe entre le diaphragme et le nombril. Elle m'a ouvert sur la façon... de comment apprécier l'opéra.

*Quel est votre avis sur le système d'enseignement musical à Taïwan ?*

On a payé au prix fort ici à Taïwan. Généralement, quand on est un musicien, dans la réalité, il faut être riche... comme vous êtes une taïwanaise, vous le savez bien. Les parents taïwanais soutiennent beaucoup les enfants dans la réalisation de leur projet musical. On doit payer tous les cours. Cela demande un certain budget ! Et les parents taïwanais sont d'accord pour payer. Moi, je veux dire que c'est pas normal. Ils devraient se récolter un peu, mais ils font un sacrifice pour leurs enfants. En France, on a un système spécial. Même si j'ai suivi le cours privé, mais c'est un prix raisonnable. Et on pouvait même rencontrer les gens dans une association.... mais à Taïwan, c'est difficile. Pour avoir une collaboration entre les musiciens, ce n'est pas évident. Par contre, j'ai pris le cours avec une professeur à l'université, elle m'a amené dans son cours. À l'université, il y a différentes informations qui arrivent de différents intervenants. C'est très riche. Les jeunes étudiants ne s'en rendent pas compte, mais c'est très riche. Quand on n'est au cours privé, ce n'était pas comme ça. Faut chercher soi-même les informations.

*Que pensez-vous du système d'enseignement musical en France ?*

En France, on a des conservatoires. On a des possibilités d'apprendre. Je me souviens que j'ai pris un cours de formation musical dans une association. En France, la différence est qu'on dépend moins de coût pour les cours.

## Annexe 6

### *Entretiens avec une professeur taïwanaise de percussions en CRI le 23/03/2020*

#### *Quel est votre parcours musical ?*

J'ai pris des cours particuliers de piano quand j'étais la maternelle, et plus tard, j'ai appris la musique selon la méthode Carl Orff qui était proposée par la maternelle où j'étais. Après l'examen pour entrer en classes à horaires aménagés à l'école primaire, je ne jouais que du piano (seulement du piano, ou plus de piano ?). Donc quand j'ai choisi mon instrument, j'allais choisir le violon... mais il n'y a plus de places dans la classe de violon, donc j'ai choisi les percussions. J'étais toujours dans la classes à horaires aménagés et j'ai fini ma licence de musicologie à Taïwan.

#### *Pourquoi avez-vous choisi de venir en France ? Quel est votre parcours ?*

Mon professeur d'université est revenu de France après ses études. Le développement des percussions en France était en avance...et il était trop coûteux d'étudier aux États-Unis ou au Royaume-Uni, alors que l'Allemagne était plus orientée vers la pratique des orchestres et avait moins de formation en solo, alors j'ai choisi de venir en France. J'ai étudié le xylophone et les percussions pendant quatre ans au Conservatoire de Paris, et en même temps j'ai étudié en cycle perfectionnement dans un autre conservatoire. J'ai participé à un concours international de xylophone et j'ai gagné un prix. Après cela, j'ai intégré la classe d'orchestre du Conservatoire de Paris et maintenant j'étudie maintenant le CA à l'Ecole Supérieure de Musique de Paris, je suis depuis près de dix ans en France.

#### *Comment définiriez-vous la relation enseignant-apprenant à Taïwan ?*

La relation enseignant-apprenant à Taiwan est plutôt un enseignement de haut en bas, où l'enseignant est généralement le sujet et l'étudiant est l'objet. Le professeur m'a appris à utiliser mon pied sur la pédale en mettant mon pied sur la pédale, mais à cette époque j'étais encore jeune et je n'osais pas le dire directement au professeur, et il y avait d'autres élèves dans la même classe qui se trouvaient également dans la même situation. J'ai aussi eu un professeur d'orchestre scolaire qui m'a grondé directement devant tout le monde pendant le cours d'orchestre parce que j'avais fait une erreur pendant une répétition. Le professeur ne s'est jamais excusé auprès de moi par la suite. Cet incident m'a stressée par la suite lorsque je me suis exercée pour l'orchestre, pensant que je pourrais encore être grondée pour ne pas avoir bien pratiqué. Et la relation enseignant-apprenant en France est-elle similaire à celle à Taïwan?

La plupart des professeurs français sont plutôt des amis, mais j'ai rencontré de nombreux types de professeurs différents au fil des ans. J'ai rencontré quelques professeurs français, mais ils ne sont pas comme les professeurs taiwanais à cause de l'impression sociale. Les professeurs français peuvent dire tout ce qu'ils veulent dire. Je me demande parfois pourquoi les enseignants disent des choses comme ça. Je n'ai pas rencontré de professeurs qui sont physiquement violents, mais il y a de la violence verbale. Les professeurs peuvent ne pas vous aimer, leurs attitudes étaient assez différentes.

*Quelle est la différence entre le style d'enseignement des professeurs français et celui des professeurs taiwanais ?*

J'ai l'impression que les professeurs français voulaient que nous exprimions notre opinion. J'avais l'habitude d'écouter le professeur et de répondre simplement à ses questions à Taïwan. Mes camarades français avaient souvent l'impression que j'étais une bonne causeuse, mais quand j'avais besoin de répondre au professeur dans la classe, je ne savais pas quoi dire. Ils pensaient que j'étais timide, mais en fait, cette manière d'exprimer ses sentiments est très différente à Taïwan. Je ne m'y suis toujours pas habitué. À Taïwan, les cours sont davantage axés sur les objectifs, dans l'intérêt de l'examen final. Les élèves taiwanais auront très peur de parler et auront le sentiment que leurs réponses ne sont pas bonnes. Et l'éducation en France se concentre sur le processus de discussion, en encourageant les élèves à exprimer leurs opinions.

*En tant qu'enseignant artistique en France, comment enseignez-vous ?*

Je préfère la méthode d'enseignement du professeur français. Mais, selon mes propres expériences, les élèves français à l'école primaire aiment exprimer leurs opinions. C'est pour cela que j'utilise une approche plus directive, ce qui ne fait pas autorité. Je leur laisserai également le temps de s'exprimer. Je pense que cette façon de faire est plus efficace pour les plus jeunes. Mais les élèves adolescents sont relativement épargnés par ce problème et je les laisse exprimer leurs opinions.

*Avez-vous déjà rencontré une situation inhabituelle dans l'enseignement ?*

J'ai rencontré deux élèves qui avaient une mauvaise attitude vis-à-vis de moi et, chaque fois qu'ils venaient en classe, ils me demandaient comment je me débrouillais dans mon dernier cours, ce que je suis moins capable d'accepter. Cependant, il arrive qu'un élève soit également plus distant avec moi en raison de mon attitude stricte. J'enseigne également dans un ensemble de percussions, et j'adopte une approche différente

lorsque je suis dans cette pratiques collectives. Je donne le cours d'une manière qui ressemble plus à celle d'un ami. S'ils ne sont pas attentifs en classe, je leur dis cette blague : "Mes amis, s'il vous plaît, soyez attentifs. Mais il y a aussi des élèves qui ne sont pas très polis avec moi parce que je me rapproche trop d'eux.

*Avez-vous une expérience de l'enseignement à Taïwan ?*

J'ai une certaine expérience de l'enseignement à Taïwan, mais pas beaucoup. Je suis également allée dans un stage de musique pour enseigner pendant les vacances d'été. Les élèves taïwanais ne sont pas très audacieux pour exprimer leurs opinions. Mais comme ils ont peur d'exprimer leurs opinions, ils disent tous qu'il n'y a pas de problème, probablement parce que c'est une classe de groupe.

*Quel est le style de musique enseigné lors de votre parcours musical à Taïwan ?*

Le contenu principal du cours est la musique classique occidentale, mais c'est aussi parce que nous apprenons des instruments occidentaux. Mais on m'a demandé d'apprendre un instrument chinois quand j'étais dans les classes à horaires aménagés au collège.

*Quel est votre avis sur le système d'enseignement musical à Taïwan ?*

L'apprentissage est axé sur des objectifs, avec deux examens finaux chaque année. Je pense que les cours de musique peuvent améliorer l'apprentissage de la musique traditionnelle et faire que les élèves jouent davantage de musique taïwanaise. On me demandait souvent quel est le type de musique de mon pays et, en fait, je n'en sais pas beaucoup...Ah, il n'y a pas de formation d'orchestre. Je n'ai découvert cette formation que lorsque je suis arrivée en France. La chose la plus importante que j'ai apprise dans l'orchestre était la lecture d'un chef d'orchestre. Cette formation n'est pas disponible à Taiwan.

*Que pensez-vous du système d'enseignement musical en France ?*

Les subventions gouvernementales pour l'éducation musicale sont assez importantes, et il n'est pas nécessaire de payer beaucoup de frais scolarité pour étudier dans un conservatoire. Et les défauts...peut-être que la certification de l'enseignement supérieur de musique n'est pas très reconnue.

Annexe 7

Programmes de cours de l'école primaire "Chong De Elementary School, New Taipei" 2019-2020

新 北 市 汐 止 區 崇 德 國 民 小 學	節次	時間	一	二	三	四	五	備註		
	上 午		07:30 08:00	晨 光 時 間						
一		08:00 08:40	導師時間 Home room Teacher Session	教師晨會 Teachers' Meeting	晨間共讀 Reading	學生朝會 Students' Assembly	晨間共讀 Reading	國語	薛旭男	
二		08:45 09:25	國語 Mandarin	國語 Mandarin	國語 Mandarin	國語 Mandarin	國語 Mandarin	數學	薛旭男	
三		09:35 10:15	國語 Dialects	自然 Science and Technology	國語 Mandarin	英語 English	國語 Mandarin	社會	余心文	
		10:15 10:30	課 間 活 動					自然	蔡岳霖	
四		10:30 11:10	數學 Mathematics	自然 Science and Technology	數學 Mathematics	音樂 Arts and Humanities (Musique)	數學 Mathematics	英語	王怡君	
五		11:20 12:00	社會 Social Studies	數學 Mathematics	資訊 Information Technology Education	數學 Mathematics	自然 Science and Technology	綜合	薛旭男	
		12:00 13:20	午 間 餐 息					美勞	黃慧蘭	
601										
薛 旭 男		下 午	六	13:30 14:10	美勞 Arts and Humanities (Arts visuels)	綜合 Integrative Activities		社會 Social Studies	英語 English	音樂
	七		14:20 15:00	美勞 Arts and Humanities (Arts visuels)	健康 Health and Physical Education		社會 Social Studies	英語 English	體育	薛旭男
		15:00 15:20	打 掃 時 間					健康	董筱瑜	
	日 課 表	八	15:20 16:00	體育 Health and Physical Education	綜合 Integrative Activities		體育 Health and Physical Education	綜合 Integrative Activities	國語	翁麗玉
	16:00 16:10	放 學					資訊	張安凱		

## Annexe 8

### Programmes de classes à horaires à ménagés musique à Taiwan

節數	一	二	三	四	五
早修 07:50~08:30	合奏 《郭文青》 <b>Pratiques collectives</b>	生活教育 《林琬翎》	國語 《林琬翎》	國語 《林琬翎》	晨光閱讀 《林琬翎》
第一節 08:35~09:15	合奏 《郭文青》 <b>Pratiques collectives</b>	樂理 《郭文青》 <b>Theorie musicale</b>	國語 《林琬翎》	社會 《郭文青》	欣賞 《郭文青》
第二節 09:25~10:05	國語 《林琬翎》	樂理 《郭文青》 <b>Theorie musicale</b>	數學 《林琬翎》	合奏 《郭文青》 <b>Orchestre</b>	音欣 2 《外聘教師》
第三節 10:25~11:05	FM 視唱 《林琬翎》	彈英 《金依萍》	自然 《張珮菁》	Orchestre 合奏 《郭文青》	彈英 《金依萍》
第四節 11:15~11:55	FM 聽寫 《外聘教師》	彈英 《金依萍》	自然 《張珮菁》	國語 《林琬翎》	數學 《林琬翎》
午休時間 11:55~13:15					
第五節 13:20~14:00	自然 《張珮菁》	體育 《林琬翎》		數學 《林琬翎》	藝術 《林琬翎》
第六節 14:10~14:50	自然 《張珮菁》	合唱 《郭文青》 <b>Chorale</b>		數學 《林琬翎》	藝術 《林琬翎》
第七節 15:00~15:40	電腦 《曾玟傑》	本土語言 《郭文青》		社會 《郭文青》	國語 《林琬翎》
掃地時間 15:40~16:00	健康 《林琬翎》	社會 《郭文青》		社會 《郭文青》	健康 《林琬翎》

## Bibliographie

### Ouvrages généraux

- Bogoy Nangama, S. (2013). *La pédagogie comparée*. L'Harmattan.
- Cheng, M.-H., Wang, L.-Y., & Hsu, L.-S. (2008). *Taiwan Arts Education History*. (M.-H. Cheng, Éd.) Taipei: National Taiwan Arts Education Center.
- Cook, N. (2006). *Musique, une très brève introduction*. (N. Getnili, Trad.) Paris: Allia.
- Hsu, C.-H. (2010). *Draft of Taiwan Music History*. Taipei: Talubook.
- Lu, Y.-H. (2003). *Taiwan Music History*. Wu-Nan Book Inc.
- Meirieu, P. (2012,1éd.1991). *Le choix d'éduquer éthique et pédagogie* (éd. 11e). Paris: ESF éditeur.
- Philippe, L. (2001). *L'enseignement musical en France: de 529 à 1972*. France: J.M.Fuzeau.

### Articles

- Hung, C.-H. (s.d.). An Analysis of "the Nobility" in Music-Talented Education from the Views of Cultural Capital and Social Capital. *Journal of Aesthetic Education*(148), pp. 48-57.
- Lai, M.-L. (2016, 5-6). Music Education in Taiwan after Six Decades. *Journal of Aesthetic Education*, pp. 32-42.
- Tomal, D. (2001). A Comparison of Elementary and High School Teacher Discipline Styles. *American Secondary Education*, 30(1), pp. 38-45.
- Viala, A. (1993). Qu'est-ce qu'un classique ? *Littératures classiques*, pp. 11-31.

## **Textes cadres**

Arts Education Act du 30 décembre 2015, ministère de l'Éducation de Taïwan

The Special Education Act du 24 février 2019

Article R461-1 du Code de l'Éducation

Bulletin officiel n°31 du 29 août 2002

Annexes de l'arrêté du 29 juillet 2016 relatif au diplôme d'État de professeur de musique et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme .

Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique, avril 2008, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Les normes pour les classes d'aptitude artistique dans les écoles secondaires et élémentaires du 21 juin 2017